BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

67ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3922 du Vendredi 11 Octobre 2019 - 67e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

48e ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DE LA CONFÉRENCE ÉPISCOPALE DU CONGO

Mgr Daniel Mizonzo, président de la Conférence épiscopale du Congo

Les évêques ont suivi les exposés et les témoignages des experts

(P.9)

OPPOSITION

L'unité prônée par Pascal Tsaty-Mabiala est-elle possible?

(P.3)

FOOTBALL

L'Etoile du Congo paie pour la violence de ses fans

La commission d'homologation a lourdement frappé l'équipe (P.14)

VIE POLITIQUE NATIONALE

Le Conseil national du dialogue et l'opposition politique se parlent enfin !

(P.5)

Editorial

Tout le monde attend

ETUDE de Maître Anicet BALHOU Notaire
B.P.: 4171 TELEPHONE (242) 05.557.44.10
E-mail etude.anicetbalhou@yahoo.fr
Etude sise à l'Immeuble C.N.S.S, 3ème étage, porte 303,19,
Avenue Charles DE GAULLE,
Pointe-Noire; REPUBLIQUE DU CONGO

INSERTION LEGALE

AUX termes des résolutions du Procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire, reçu en la forme authentique par le notaire soussigné, en date du vingt-cinq juin deux mille dix-huit à Pointe-Noire, enregistré le huit août de la même année sous le no 6072, folio 145/43,

Les Associés de la Société «NOUVELLE VISION», Société A Responsabilité Limitée, au capital de Francs CFA 1.000.000, dont le siège est sis à Pointe-Noire, 12, Avenue du Kouilou, Grand Marché, Camp chic Tchitchelle, B.P.: 2193, immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le no RCCM CC/PNR/13 B 1345;

Ont, entre autres, décidé:

-De la dissolution de la société par l'annulation du contrat de société;

-De la nomination de Monsieur Dramany SAKHO en qualité de liquidateur.

Une expédition du Procès-verbal de ladite Assemblée a été déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire et, en conséquence, le numéro 19 DA 1008 a été attribué audit dépôt.

Pour avis,
LE NOTAIRE,
Hugues-Anicet MACAYA BALHOU.

Programme des Nations Unies pour le Développement

UNDP
Au Service Des Peuples Et des Nations

AVIS DE VACANCE DE POSTE

(Interne et Externe)

Les valeurs fondamentales des Nations Unies :
Intégrité. Professionnalisme. Respect de la diversité

Le Bureau de la Représentation du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en République du Congo, à Brazzaville, recherche pour le Bureau du Coordonnateur Résident :

Titres des postes	Durée et type du contrat	Lieu d'affectation	Date prise de fonction
Un (e) Analyste Paix et Developpement	Type de contrat SC (Service Contract) Grade SB4- Durée 1 an avec possibilité de renouvellement	Brazzaville	Dès que Possible

Les candidatures doivent être postées directement en ligne à travers les liens suivants :

https://jobs.partneragencies.net/erecruitjobs.html?JobOpeningId=26417&hrs_jo_pst_seq=1&hrs_site_id=2

LES CANDIDATURES FEMININES SONT VIVEMENT ENCOURAGEES
NB : Seuls les candidats répondant au profil du poste seront contactés.
Date limite des candidatures : 21 octobre 2019

Brazzaville, le 07 octobre 2019

Joseph IKOUBOU
Représentant Résident Adjoint a.i

Brazzaville – Avenue Foch/Behagle – BP 465 – Tél. (242) 81 50 38 – 60 85 76 – 67 75 99 – Tél.Sat (31) 20 5407 183/184
Fax : (242) 81 16 79 – (242) 69 99 27 – Fax.Sat (31) 20 5407 188
E-mail : registry.cg@undp.org - Site Internet : www.cg.undp.org

---

NSIA ASSURANCES

Avis de recrutement des Hôtesses de Souscription d'Assurances (HSA)

NSIA Assurances recrute des Hôtesses de Souscription d'Assurances commissionnées non salariées, aux conditions suivantes pour ses agences de Brazzaville :

1.Vous êtes dynamique et de bonne moralité
2.Vous êtes âgé de 24 ans ou plus
3.Vous êtes titulaire au minimum du BAC
4.Vous êtes immédiatement disponible

Dossier à fournir :

-CV + copie du diplôme, une éventuelle attestation de stage justifiant une expérience dans le domaine commercial serait un atout ;

-Lettre de motivation ;

-2 lettres de recommandation de deux personnes se portant garantes de vous.

Date limite de dépôt des dossiers : Vendredi 18 octobre2019
Affichage liste de sélection : Lundi 21 Octobre 2019
Début de la formation : Mercredi 23 Octobre 2019

Candidature sous pli fermé avec la mention « NSIA Assurances, recrutement des Hôtesses de Souscription d'Assurances (HSA) » à déposer aux adresses suivantes :

Brazzaville

1, avenue Cardinal Emile BIAYENDA, Angle rue sergent Malamine
(Face Mairie Centrale).
Tel : 06 633 64 21 - Email : nsiacongo@groupensia.com

Maître Audrey Aymar MVOUMBI BADIKA
Notaire
55, rue Lénine, 2e étage de l'immeuble situé en face de l'Hôtel le PATERNEL II,
(Croisement entre la rue Lénine et l'avenue de la Paix), Moungali, Brazzaville,
République du Congo; Tél.: 05.717.83.45/06.624.43.07/01.624.43.07/
E-mail: aymarbadika@yahoo.fr/aymarbadika@gmail.com

ANNONCE LEGALE

JORDAN KRIS BUSINESS

En abrégé «JK BUSINESS»
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de dix millions (10.000.000) de Francs CFA
Siège social: 06, avenue des Cimetières, quartier Nzoko, arrondissement 7 Mfilou-Ngamaba
Brazzaville, République du Congo
RCCM: CG-BZV-01-2019-B12-00108

CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date à Brazzaville du 13 juillet 2019, dûment enregistré à la recette de l'enregistrement des domaines et du timbre de Bacongo, Brazzaville, le 23 juillet 2019, sous Folio 129/12 Numéro 977, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société à responsabilité limitée ;

Objet: la société a pour objet, en République du Congo:

L'exploitation sous quelque forme que ce soit, de fonds de commerce de boulangerie, pâtisserie, cabaret, bar discothèque, brasserie, restaurant, salon de thé, l'achat et la vente sous toutes ses formes de produits alimentaires, et en général de tous comestibles, en vente sur place ou à emporter, création de labels, organisation de manifestation et spectacle, création d'événements, éditions phonographiques.

Et, plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes ;

Dénomination: la société a pour dénomination: JORDAN KRIS BUSINESS, en abrégé «JK BUSINESS»;

Durée: la durée de la société est de quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au Registre du commerce et du crédit mobilier, sauf les cas de prorogation ou de dissolution anticipée ;

Siège social: le siège social est fixé: 06, avenue des Cimetières, quartier Nzoko, arrondissement 7 Mfilou-Ngamaba, Brazzaville, République du Congo;

Capital social: le capital social est fixé à la somme de dix millions (10.000.000) Francs CFA, divisé en mille (1.000) parts sociales de dix mille (10.000) Francs CFA chacune, numérotées de 01 à 1.000, entièrement souscrites et libérées par les associés ;

Gérance: aux termes du procès-verbal de décision collective de nomination du Gérant, Monsieur BISSI IWANGOU Kris Jordan a été nommé en qualité de gérant de la société JORDAN KRIS BUSINESS, en abrégé «JK BUSINESS», pour une durée de deux ans renouvelable;

Dépôt légal a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville ;

Immatriculation: la société JORDAN KRIS BUSINESS, en abrégé «JK BUSINESS», a été immatriculée au Registre du commerce et du crédit mobilier de Brazzaville, le 13 août 2019, sous le n°CG-BZV-01-2019-B12-00108.

Pour insertion légale,
Maître Audrey Aymar MVOUMBI BADIKA.

OPPOSITION

L'unité prônée par Pascal Tsaty-Mabiala est-elle possible?

La désorganisation de l'opposition témoigne de la fébrilité qui règne dans ses rangs. Depuis des années, l'opposition se noie dans d'interminables palabres. Son incapacité à s'unir loyalement est comme une malédiction qui se répète d'élection en élection pour le plus grand profit du pouvoir. Les différentes plateformes ne parviennent pas à créer l'unité au sein de l'opposition congolaise, en proie à la sempiternelle querelle de leadership. D'où l'invite de Pascal Tsaty-Mabiala à l'unité. «De même que nous étions rassemblés hier autour de la défense de l'ordre constitutionnel, il est possible, au-delà de nos divergences réelles ou supposées, de mener aujourd'hui ensemble ce combat pour l'obtention des conditions permissibles d'une élection crédible». Cet appel sera-t-il entendu?

Tout laisse croire que rien ne va au sein de l'opposition congolaise. *«Les différences d'approche ne sauraient constituer des obstacles à l'aboutissement du combat commun, celui de l'alternance démocratique. De même que nous étions rassemblés hier autour de la défense de l'ordre constitutionnel, il est possible, au-delà de nos divergences réelles ou supposées, de mener aujourd'hui ensemble ce combat pour l'obtention des conditions permissibles d'une élection crédible. Que nos différences soient source d'enrichissement et d'efficacité et non d'affaiblissement de notre action combien attendue par le peuple congolais exaspéré et consterné par nos querelles»*, déclarait Pascal Tsaty-Mabiala, au cours d'une conférence de presse animée le 28 août 2019.

Bonaventure Boudzika

Pour lui, la polémique infantile entretenue sur les *«notions d'opposition radicale, institutionnelle et, comme pour frôler le ridicule, d'opposition alimentaire, attriste, réelle. Il n'y a qu'une seule opposition en démocratie face au pouvoir, puisque ce système politique est caractérisé par la concurrence des projets, quelles que soient les différences d'approche ou les réserves émises par les uns et les autres sur la légitimité de ceux qui gouvernent. Au fond, toute opposition démocratique n'a de devoir de reconnaître le cadre institutionnel au sein duquel s'exercent les activités politiques, peu importe que celles-ci soient menées de manière modérée ou radicale. Par conséquent, toute autre démarche ou perception de lutte politique pourrait simplement friser la rébellion»,* concluait Pascal Tsaty-Mabiala pour jeter le pavé de la mare.

Mais l'opposition est déjà divisée. *«Avant cette mesure du pouvoir de désigner un chef de file de l'opposition, il se posait déjà un problème au niveau de l'opposition. Pour nous, il y avait plusieurs tendances à l'opposition. Nous étions contre*

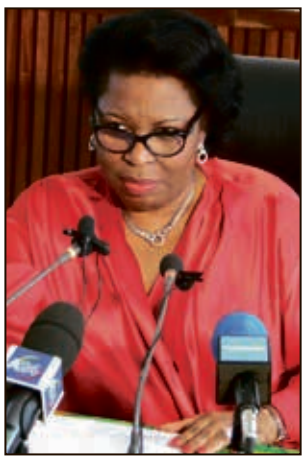

Claudine Munari

la manière dont on a monté le statut de l'opposition au Congo. Nous ne demandons pas qu'on choisisse quelqu'un qui s'appellerait «chef de l'opposition» et qui organiserait des structures et coordonnerait tous les partis de l'opposition. Ce n'est pas ce que nous demandions! L'idée centrale chez nous, ce n'était pas le statut de l'opposition, mais que le pouvoir et les institutions reconnaissent la place de l'opposition dans le pays. D'abord, la liberté d'expression; l'importance de l'opposition; le rôle de contre-pouvoir qu'elle peut jouer. Ce n'est pas quelque chose de facultatif, mais plutôt constitutionnelle. On n'a pas besoin de faire comme ça, surtout dans notre pays où nous avons des partis de l'opposition qui sont au pouvoir, qui travaillent avec le pouvoir et qui se disent de l'opposition. Il y a aussi des partis politiques qui coopèrent avec le pouvoir. Pour nous, on ne peut pas accepter qu'il y ait un individu qui soit désigné, même si son parti à le plus grand nombre de députés à l'Assemblée nationale, comme c'est le cas et que l'on appellerait chef de l'opposition. Pour nous, la question ne se poserait même pas. Il est évident que si un parti a plus de députés et si nous étions un pays où les choses se passeraient très bien, où les résultats étaient sérieux et où les députés ne sont pas distribués, les choses iraient toutes seules. On n'a pas besoin de bureaucratiser ça, de prendre un décret pour nommer le chef de l'opposition. Nous avons été indignés», déclarait Christophe Moukoueké, l'un des vice-présidents du collectif des partis de l'opposition, dans une interview accordée à La Semaine Africaine le 9 juillet 2018.

Cette plateforme est dirigée par Mathias Dzon qui refuse aussi de reconnaître l'autorité de Pascal Tsaty-Mabiala. Tout comme la Fédération de l'opposition congolaise que préside Claudine Munari. La légitimité, c'est ce qui est conforme à la raison, rétorquait le chef de file de l'opposition. *«Ce qui est fondé en*

Pascal Tsaty-Mabiala

droit. Je ne pense pas que mes amis de l'opposition aient raison de contester la loi. C'est vrai que quelques dirigeants, parmi lesquels nos anciens camarades de l'UPADS, ont tenu des propos fort désobligeants qui traduisent plutôt des vieilles rancœurs jamais soldées, et peut-être aussi une méconnaissance des textes qui fondent la base juridique du statut de l'opposition politique. In fine, que contestent-ils: la Constitution qui a consacré un statut à l'opposition? La loi d'application régulièrement votée qui en donne les contours et définit la procédure de désignation du chef de l'opposition? La légitimité de l'UPADS comme étant le parti d'opposition le plus représentatif à l'Assemblée nationale ou la légitimité de mes fonctions au sein de l'UPADS conférée par le congrès? Les réponses à toutes ces questions vous donnent la mesure de l'absurdité de leurs propos et la profondeur de ces vilénies qui n'honorent pas leurs auteurs», rétorquait l'actuel chef de file de l'opposition.

Malgré tout, les deux plateformes continuent à contester cette légitimité. *«Lorsque le président de la République prend un décret pour nommer le chef de l'opposition, je ne sais pas combien de démocraties au monde peuvent le faire. C'est du jamais vu. Puisque nous avons tendance à nous référer à la France, regardez les différents partis de l'opposition, vous ne verrez jamais Emmanuel Macron prendre un décret pour désigner un chef de l'opposition, ou même nommer celui qui a le plus grand nombre de députés au Parlement!. C'est indécent et illogique. Que le chef de l'Etat qui est, en fait, le vrai patron de la majorité puisse désigner son principal opposant, nous rejetons cela. Pour nous, le statut de l'opposition ne signifiait pas cela. On ne devrait pas parler de chef de l'Opposition qui fait penser à quelqu'un qui aurait le droit de donner des ordres aux autres leaders de l'opposition ou de leur indiquer la ligne de conduite sur les grands problèmes qui pourraient surgir dans la vie de la nation. C'est une honte d'avoir un chef de l'opposition dont le parti n'a que 8 députés sur 151 sièges. C'est une humiliation, quelque chose d'inacceptable. Ce que nous voulons, c'est d'avoir un principal opposant de par le poids électoral de son parti. Par exemple, quelqu'un qui aurait obtenu 48% de suffrages à l'élection présidentielle lorsque le candidat élu a 52%. Il représenterait un poids certain et tout le monde le reconnaîtrait comme tel. Il ne s'agit pas de prendre un décret et de désigner quelqu'un à qui on a donné les attributions et prérogatives, d'après ce que nous apprenons, d'un ministre d'Etat. Qui peut voyager avec le Président de la République lors des missions, etc. Nous attendons de voir comment Pascal Tsaty-Mabiala va être le plus grand opposant de Sassou. Pour nous, l'opposition au Congo est plurielle et il ne saurait y avoir un leader qui en serait le chef alors que nous n'avons pas la même ligne politique sur les grands problèmes nationaux»,* argumentait Christophe Moukoueké.

Tout en reconnaissant que sa plateforme est d'accord pour l'unité de l'opposition prônée par Pascal Tsaty-Mabiala, le porte-parole de la COPAR, Bonaventure Boudzika, a néanmoins émis des réserves. Elle exige du chef de file qu'il réunisse toutes les conditions d'acceptation des différences dans l'unité et l'unité dans la différence. *«Nous ne sommes pas identiques, chacun a son idéologie, sa façon de construire et de voir. Il faut accepter les divergences et les différences. C'est dans cette différence que nous allons construire l'opposition.*

Christophe Moukouéké

Au chef de file de réunir toutes les conditions pour faire de telle sorte que nous ayons la recomposition de l'opposition; travailler à l'unité de l'opposition. Ce n'est que de cette manière-là que nous allons avancer et gagner les combats qui nous attendent dans l'avenir», a-t-il dit, lors de l'inauguration du siège de son parti, le 4 octobre 2019.

Les divergences entretenues par les différentes plateformes sont loin de créer l'unité au sein de l'opposition qui, rappelons-le, entre 2014 et 2016, était structurée. Un coordonnateur avait même été désigné. Cette unité quasiment impossible aujourd'hui, s'était étiolée avant l'élection présidentielle, lorsque certains leaders de l'opposition se sont portés candidats rompant avec les consignes d'ensemble.

Sur la question du dialogue qui suscite aujourd'hui passion au sein de la classe politique, l'opposition est aussi divisée. Pour l'opposition politique, l'essentiel n'est pas la matérialisation ou la manifestation des exigences, des revendications légitimes des uns ou des autres. *«Le dialogue trouve son essence dans la résolution des problèmes des Congolais, d'aplanir les divergences qui empêchent l'émergence de la confiance pour que la classe politique regarde dans la même direction. C'est pourquoi la tenue d'un dialogue intra ou extra cadre institutionnel ne devrait pas être la principale préoccupation des acteurs politiques. A contrario, seul le dialogue pris dans son sens étymologique pourrait, sans aucun doute, ouvrir d'autres perspectives à notre pays aujourd'hui à genoux et meurtri. Il y a urgence à ce que la classe politique se parle et le temps nous est compté. Le peuple congolais, extenué par l'incurie des gouvernants, risque de surprendre»,* souligne Pascal Tsaty-Mabiala qui a réaffirmé que sa plateforme n'est pas contre le dialogue. *«Bien au contraire. Nous ne posons d'ailleurs aucun préalable. On ne peut jamais refuser une offre de dialogue».*

Pour sa part, Mme Claudine Munari a exprimé clairement son refus de participer à ce dialogue souhaité. La présidente de la Fédération de l'opposition congolaise dénonce le manque de crédibilité du Conseil national du dialogue, organe consultatif mis en place il y a peu, qui devrait piloter ces assises, mais dont la représentativité de l'opposition, selon elle, est quasiment nulle. *«Moi je ne crois pas à ce dialogue. On nous parle des assises où autour de la table il y aura les institutions constitutionnelles et autres structures mises en place par le Gouvernement. Déjà sur les 260 membres que compte le Conseil national du dialogue, l'opposition n'a que soixante places. Je ne pense pas que le pouvoir a un problème avec son gouvernement et ses propres institutions, plutôt avec les hommes politiques»,* a indiqué Claudine Munari.

Le collectif des partis de l'opposition congolaise est, quant à lui, opposé aussi à ce dialogue.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Editorial

Tout le monde attend

Nous vivons une situation étrange: la crise économique persiste, les morgues sont pleines, pensionnés et boursiers n'ont pas le moindre sou, mais tout le monde attend. L'attente est devenue notre seconde nature, le meilleur moyen de faire passer le temps, mais tout le monde attend-il la même chose?

Nous avons attendu, plus de deux ans, la signature de l'accord avec le FMI. Depuis le 11 juillet dernier, cet accord est acquis, mais il flotte toujours comme un air d'insatisfaction, peut-être le début d'une prise de conscience que, FMI ou pas, nos problèmes sont toujours là. Même les pluies de ces derniers jours, violentes et insidieuses, n'ont eu aucun mal à nous rappeler que le *«Bambisa lipapa»*, ces rafistolages des nids de poule dans nos rues, ne sont que de la rustine légère. Et comme telle, pas durable.

Nous avons attendu la suite d'une agitation au sein du plus grand parti politique de ce pays, elle est arrivée avec la sanction d'une ministre un peu trop bavarde au téléphone. Nous attendons la suite de la suite: avec le Congrès du PCT prévu en décembre et des assises qui s'annoncent houleuses. Ou alors soporifiques, car on sait faire dans l'un comme dans l'autre genre: notre talent y est reconnu!

Les diverses écuries politiques sont déjà à l'œuvre. Nous avons souligné dans cet espace que les va-et-vient aux maisons des différents leaders, dans la majorité comme dans l'opposition, se constatent. Les tractations sourdes ou à ciel ouvert mettent les états-majors en ébullition, toutes portées déjà, curieusement, vers la présidentielle.

Remaniement gouvernemental? Ça se murmure. Mais sur cette valse des fauteuils, la rue n'a jamais su tirer les tiercés gagnants. Sauf quand les jeux sont déjà faits et que le Conseil des ministres nous a dit qui est viré, et qui est resté. Et où. Avec combien de plumes. Questions dérisoires tant un changement de Gouvernement n'a jamais entraîné un changement de style pour le bien de tous.

Les supputations font peser sur celui-ci ou celle-là la sanction prochaine inévitable. Là aussi, le FMI serait venu avec des exigences, notamment pour le resserrement des équipes. On attend.

Virement des salaires cette semaine? Chaque mois désormais les paris sont ouverts à partir du 10 (du mois suivant) : le mardi ou le vendredi d'après? On attend. Et pendant ce temps, les réseaux sociaux, devenus notre source la plus fiable et la plus fantaisiste d'information, nous font valser les hypothèses les plus folles, les prévisions les plus sombres. A chaque semaine sa vidéo et son audio sur la place publique.

La profondeur de la crise se voit dans le dépeuplement des marchés. Les étals sont vides et la pauvreté pousse à vendre absolument de tout: plus seulement la friperie classique, mais les habits et ustensiles personnels aussi. Les casseroles élimées, les seaux rétamés, les chaussures de papa; les pagnes de grand-mère: tout y passe. En attendant le salaire qui devait, en principe, préparer la rentrée des classes des enfants. Celle qui a eu lieu le 2 octobre.

Albert S. MIANZOUKOUTA

SENAT

La conférence des présidents arrête 23 affaires

La Chambre haute du Parlement a tenu le mardi 8 octobre 2019 au Palais des congrès, la 7e conférence des présidents, prélude à l'ouverture le 15 octobre prochain de la session budgétaire. Les travaux étaient présidés par Pierre Ngolo, président du Sénat, en présence de Clément Mouamba, premier ministre, chef du Gouvernement.

Pierre Ngolo

Au total, 23 affaires seront examinées au cours de cette 7e session ordinaire dite budgétaire du Sénat. Parmi elles, le projet de loi de finances exercice 2020. En Conseil des ministres le 7 octobre, il a été arrêté en recettes à 2 175 milliards 400 millions de F.CFA et en dépenses à 1 679 milliards 400 millions de F.CFA.

Le projet de loi avait été présenté par le ministre Calixte Nganongo. Il s'inscrit dans la poursuite de l'observation d'une politique budgétaire prudente, dans un contexte économique et financier qui demeure difficile. *«Le cadre budgétaire à moyen terme 2020-2022 qui a servi de base au débat d'orientation budgétaire au Parlement, est l'expression programmatique de cette politique budgétaire, avec comme principal objectif, la stabilisation macroéconomique. Le budget de l'Etat pour l'année 2020, qui constitue une tranche annuelle de cette programmation budgétaire triennale, reste sur la trajectoire de la politique d'ajustement structurel, en vue du retour aux équilibres financiers»*, a dit le ministre.

L'élaboration de ce budget, a-t-il indiqué, *«se fait dans un contexte international marqué par des incertitudes liées notamment à la montée des tensions commerciales et géopolitiques, aux menaces qui pèsent sur les chaînes de valeur au niveau mondial ainsi que les inquiétudes persistantes au sujet du Brexit. En zone CEMAC, la croissance demeurerait stable autour de 3,3% en 2020 comme en 2019, grâce à l'augmentation de la production pétrolière malgré la baisse des prix et grâce également au regain de dynamisme dans le secteur hors pétrole, impulsé par la poursuite des réformes structurelles»*.

Sur le plan national, *«l'examen du projet de loi des finances se tient dans un contexte marqué par la conclusion, le 11 juillet 2019 entre le Gouvernement et le Fonds monétaire international (FMI), d'un programme appuyé par la facilité élargie de crédit. L'analyse de la situation macroéconomique permet ainsi de projeter un taux de croissance du PIB réel de notre pays de 2,8% en 2020 contre 4,0% en 2019. Cette baisse s'explique par un tassement du PIB du secteur pétrolier qui passe de 11,6% en 2019 à 3,5% en 2020, pendant que celui du secteur non-pétrolier connaîtrait une croissance positive pour la deuxième année consécutive, à 0,8% en 2019 et 2,5% en 2020. Les hypothèses retenues dans le cadrage macroéconomique se fondent sur une politique budgétaire prudente. Le solde primaire hors-pétrole, principal indicateur du programme, passerait de -24,8% en 2019 à -21,6% du PIB non-pétrolier en 2020»*, a-t-il ajouté.

«Ce programme s'appuie sur l'amélioration de la performance du secteur non-pétrolier et sur la sortie de l'économie de la récession, confortée par quelques indicateurs pertinents. L'objectif essentiel est de revenir à une situation stable pour une relance économique pérenne», a dit le ministre.

Au plan monétaire, l'année 2020 ne devrait pas, selon lui, *«s'écarter de la tendance observée en 2019. Au plan financier, la résorption des déséquilibres se poursuivra et sera renforcée, en tenant compte des paramètres du programme. Les objectifs de réduction du déficit primaire hors-pétrole et de rétablissement de la viabilité de la dette publique s'inscrivent dans le processus de maîtrise de la dépense et de l'amélioration des ressources»*.

Arrêté en recettes à 2 175 milliards 400 millions de F.CFA et en dépenses à 1 679 milliards 400 millions de F.CFA, ce budget dégage un solde positif de 496 milliards de F.CFA. Il met un accent particulier sur les dépenses sociales.

Les ressources et charges de trésorerie inscrites dans ce projet de loi sont fixées respectivement à 114 milliards de F.CFA et à 1045 milliards de F.CFA, dégageant ainsi un besoin de financement de 931 milliards de F.CFA.

Les recettes budgétaires comprennent principalement: les recettes fiscales prévues à 864 milliards de F.CFA, en progression de 2% par rapport à 2019; elles représentent 39,7% des recettes budgétaires et sont détaillées ainsi qu'il suit : impôts et taxes intérieurs y compris la parafiscalité établis à 729 milliards 500 millions de F.CFA; taxes et droits de douane arrêtés à 134 milliards 500 millions de F.CFA. Les dons ordinaires attendus s'élèvent, quant à eux, à un total de 28 milliards de F.CFA. Les cotisations sociales sont pour ce qui les concerne estimées à 54 milliards 897 millions de F.CFA. Elles se déclinent ainsi qu'il suit : part employeurs : 37 milliards 516 millions de F.CFA ; part salariés : 17 milliards 381 millions de F.CFA.

Les autres recettes, dont particulièrement les recettes pétrolières, sont évaluées à 1228 milliards 488 millions de F.CFA contre 1137 milliards 776 millions de F.CFA en 2019. Les hypothèses qui sous-tendent ce niveau sont les suivantes : prix du baril de pétrole arrêté à 55,2 dollars américains, taux de change à 585 francs CFA pour un dollar américain, et production annuelle d'hydrocarbures de 140 millions de tonnes métriques.

Aux recettes budgétaires, sont adossées les dépenses courantes établies à 1 253 milliards de F.CFA, correspondant à 74,6% et les dépenses d'investissement pour un total de 346 milliards de F.CFA, représentant 20,6% des dépenses budgétaires.

Elles se déclinent de la manière suivante: charges financières de la dette : 105 milliards de F.CFA; salaires et traitements de l'administration centrale: 391 milliards de F.CFA; biens et services : 192 milliards de F.CFA; transferts : 391 milliards de francs CFA; investissements : 346 milliards de F.CFA; autres charges (anciennement charges communes) : 48 milliards de F.CFA; le solde budgétaire, positif, qui en résulte est évalué à 496 milliards de F.CFA.

Le gap de financement s'élève ainsi donc à 435 milliards de F.CFA. Pour son financement, *«le Congo s'appuiera sur les effets du programme, notamment l'appui du Fonds monétaire international, de la Banque africaine de développement, de l'Agence française de développement et de la Banque mondiale qui prévoient d'apporter globalement, la somme de 454 milliards de F.CFA pour les trois années du programme, soit en moyenne 151 milliards de F.CFA par année»*.

Malgré ces différents apports, il subsistera, a dit le ministre, un gap résiduel de financement, *«Ce gap, estimé à 205 milliards de F.CFA, sera couvert par des emprunts»*, a indiqué Calixte Nganongo.

Outre la loi de finances, les sénateurs vont également examiner le projet de loi de règlement du budget de l'Etat, exercice 2018, ainsi le budget du Sénat, etc.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Etude de Me Chimène Prisca Nina PONGUI
Notaire sise à Brazzaville (République du Congo)
195 bis, rue Vindza, Plateau des 15 ans - Moungali
1er étage Immeuble MA RECONNAISSANCE
B.P.: 14745 – Tél.: (242) 06 605 32 71//05 516 70 79
E-mail: etudepongui2@gmail.com

TREND FINANCE

Société Anonyme avec Conseil d'Administration en liquidation
Au capital de 10 000 000 de Francs CFA
Brazzaville (République du Congo)
195 bis, rue Vindza, 1er étage, Immeuble MA RECONNAISSANCE
Plateau des 15 ans - Moungali
RCCM: CG/BZV/14 B 5576

AVIS DE CLOTURE DE LA LIQUIDATION RADIATION DE LA SOCIETE AU RCCM

La liquidation de la société «TREND FINANCE», Société Anonyme avec Conseil d'Administration en liquidation ci-dessus plus amplement énoncée, décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du vingt juin deux mil dix-neuf, a été clôturée le trois octobre deux mil dix-neuf par l'Assemblée Générale Extraordinaire. Au cours de cette assemblée, les actionnaires ont:

- Approuvé le rapport du liquidateur sur l'ensemble des opérations de liquidation;
- Examiné et approuvé les comptes définitifs de liquidation;
- Donné quitus au liquidateur et déchargé celui-ci de son mandat;
- Constaté la clôture de la liquidation;
- Radié la société au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville.

Dépôt légal: un exemplaire de ladite Assemblée Générale Extraordinaire a été déposé au greffe du tribunal de commerce de Brazzaville, le quatre octobre deux mil dix-neuf, enregistré sous le numéro 19 DA 355.

La société «TREND FINANCE», Société Anonyme avec Conseil d'Administration, a été radiée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le quatre octobre deux mil dix-neuf, suite à la dissolution anticipée en date du vingt-quatre juin de la même année et publiée au journal «LA SEMAINE AFRICAINE» numéro 3893 du vendredi vingt-huit juin deux mil dix-neuf.

Pour avis et mention

Maître Chimène Prisca Nina PONGUI,
Notaire.

IN MEMORIAM

12 octobre 2016 – 12 octobre 2019. Voilà trois ans, jour pour jour, que le Très haut avait accepté la disparition de son fils, Emmanuel de Jésus BOLEMAS, créant la désolation, l'immense tristesse et un grand vide en nous qui t'avons aimé.

En ce jour de douloureux anniversaire, chargé d'émotion, de chagrin et de souvenir, ton épouse et tes enfants demeurent constants et fidèles à ta mémoire, car jamais ne meurt celui à qui on continue de penser, et prient tous ceux qui t'ont connu et aimé de partager ce souvenir.

Des messes seront dites à la Basilique Sainte-Anne du Congo, pour le repos de son âme.

Emmanuel de Jésus! Invisible à nos yeux, mais présent dans nos cœurs, nous ne t'oublierons jamais.

Que le Seigneur, par sa miséricorde, te fasse entrer au nombre des bienheureux et fasse briller sur toi la lumière sans fin.

IN MEMORIAM

9 Octobre 1994 – 9 Octobre 2019

25 ans déjà, que l'Eternel Dieu a rappelé à lui notre Père, grand-père et arrière-grand-père OSSELE Donatien . La Famille OSSELE informe les parents, amis et connaissance qu'une messe d'action de grâce a été célébrée le 9 Octobre à 6h 15 en l'église Notre Dame des Victoires (Sainte–Marie de Ouenzé).

Que tous ceux qui ont connu et aimé le Patriarche AMBANGA – AMBANGA aient une pensée pieuse en sa mémoire.

VIE POLITIQUE NATIONALE

Le Conseil national du dialogue et l'opposition politique se parlent !

Une délégation du Conseil national du dialogue a eu des échanges avec l'opposition politique congolaise conduite par Pascal Tsaty-Mabiala, son chef de file, le 9 octobre 2019, au siège de l'UPADS. Pour le CND, l'objectif était de recueillir les préoccupations et les propositions de l'opposition politique. L'objectif de la démarche était de mettre en place un cadre idéal de réflexion sur le dialogue.

Pendant la concertation

Le Conseil national du dialogue est un organe consultatif de concertation, d'apaisement et de recherche du consensus entre les forces vives de la Nation. Par cette rencontre, le chef de la délégation du Conseil a estimé que la première phase du dialogue a commencé, c'est-à-dire celle qui concerne la concertation avec les forces vices de la nation. *«Nous sommes venus voir l'opposition pour recueillir auprès d'elle les questions majeures qui pourraient faire l'objet d'analyses approfondies, le cas échéant d'un dialogue national»,* a-t-il expliqué.

Le chef de file de l'opposition a salué cette initiative du CND. *«Puisque nous avons maintenant une structure permanente du dialogue, je crois que nous allons pouvoir sceller les choses. Aujourd'hui, je crois qu'il y a nécessité d'apaisement dans le pays. Et donc, nous avons proposé que nous regardions la gouvernance électorale, la question de la gouvernance économique, de la corruption. Tous les problèmes actuels dont nous débattons et qui peuvent faire l'objet du dialogue»,* a indiqué Pascal Tsaty-Mabiala.

L'opposition politique a également mis sur la table le règlement définitif de la crise du Pool. *«Il y a des avancées significatives que nous saluons, mais nous pensons que le Pool a encore besoin d'un traitement particulier»*, a-t-il fait savoir.

Le dialogue en tant que force comportementale anti conflictuelle doit être au cœur du principe régulateur du mieux-vivre ensemble. *«A travers le Conseil national du dialogue, cette donnée cardinale de la paix devient un mode opératoire efficace dans la résolution des conflits dans le domaine politique, notamment»* avait indiqué le premier ministre Clément Mouamba, lors du lancement des activités du secrétariat permanent du CND, le 9 juillet dernier.

Le CND, institution constitutionnelle, doit être un véritable outil pour pérenniser la paix et favoriser le relèvement des populations vulnérables. Il doit jouer le rôle de renforcement de la cohésion sociale pour une participation de tous au développement; l'amélioration des moyens d'existence des communautés déstabilisées par les conflits, la consolidation au DDR dans sa composante espoir d'emplois des jeunes à risque.

Pour Martin Mbéri, secrétaire permanent du Conseil national du dialogue, sa structure doit être un levier du vivre-ensemble et de tolérance entre filles et fils du Congo. Sa mise en place et sa composition avaient alimenté les doutes dans certaines officines politiques de l'opposition et de la diaspora. Il aura, en priorité, le défi de convaincre les sceptiques, afin qu'ils adhèrent à cet élan du vivre-ensemble instillé dans la Constitution congolaise.

KAUD

ARCHITECTURE

Antoine Beli Bokolojoue donne le la

La Journée mondiale de l'architecture a été célébrée le 7 octobre dernier, sur le thème: «Architecture… logement pour tous». Au Congo, cette commémoration a fait l'objet d'un point de presse animé par Antoine Beli Bokolojoue, président de l'Ordre des architectes du Congo (OAC). Pour lui, il est temps pour le pays de réfléchir sur les questions concernant la qualité architecturale.

Antoine Beli Bokolojoue

Le président de l'OAC a salué la pertinence au thème de cette année. *«Il s'agit pour l'Union internationale des architectes d'attirer l'attention sur les défits posés par le besoin urgent des logements abordables»,* a-t-il dit.

Pour lui, l'architecte est le lien entre l'homme et la nature. *«L'architecture est l'art de concevoir et de réaliser des lieux destinés à offrir aux êtres humains les conditions optimales de bien-être dans leurs activités. L'architecture est un art qui s'impose au regard de tous, façonne la ville, compose le paysage et donne du sens aux établissements humains. Il doit pour ce faire satisfaire deux conditioons avoir une connaissance approfondie de sa discipline artistique et avoir été formé à la pratique du projet. L'architecte est donc nécessairement un homme ou une femme de culture»*, a-t-il défini.

Il a rappelé que la profession des architectes est confrontée aujourd'hui *«à un ensemble de dérives qui font courir à la qualité du cadre de vie des Congolais des risques qu'ils se doivent de dénoncer. Ils doivent se sentir pleinement impliqués par les enjeux que la puissance publique a elle-même désignés, en s'engageant dans le projet de société proposé par le concept de développement durable. Le développement durable est assuré par les architectes, non comme une contrainte, mais au contraire comme une opportunité pour consacrer la reconnaissance de leur mission».*

Le président de l'OAC a estimé que le pays doit prendre conscience des apports de l'architecture dans la société congolaise. *«Il est temps pour notre pays de réflechir sur les questions concernant la qualité architecturale, de faire une introspection dans ce domaine particuier qui est l'architecture. Il faut une vraie remise à plat des problèmes pour que nous proposions des solutions sur l'architecture et l'urbanisme durable. Pour cela il faut se poser la question de la qualité et de la règlementation»,* a-t-il souligné.

Il a rappelé en outre qu'une première réponse est venue des pouvoirs publics avec l'adoption et la promulgation de la loi du 05 mars 2019 portant code de l'urbanisme et de la construction. *«C'est un grand pas en avant. Mais il faut aller plus loin encore en adoptant les deux autres lois concernant l'architecture dans notre pays. Il s'agit de la loi portant titre et exercice de la profesion d'architecte et la loi portant orientation de l'architecture en république du Congo. L'architecture est donc d'intérêt public et c'est en cela que la question des logements sociaux se pose aujourd'hui avec accuité. Plus de 7.5 millions d'êtres humains dans le monde vivent dans des constructions qu'ils ont réalisées eux-mêmes avec des matériaux récupérés et sur des sites souvent appropriés de façon provisoire. D'autres encore manquent de logements fixes, comme les réfugies et les personnes déplacées par des conflits ou des désastres»*, a t- il rappelé.

Antoine Béli Bokojoue a relevé que le développement démographique et l'agrandissement anarchique de nos villes et communes deviennent un facteur préoccupant en termes de logement et de qualité de l'habitat. Le président de l'OAC estime le Gouvernement et les acteurs de l'aménagement doivent s'interroger et apporter des *«solutions en termes d'organisation spatiale et volumétrique pour offrir des logements de soins, moins chers et abordables pour notre pays; de régler le problème de justice sociale en terme de logements sociaux. C'est pour cette raison que l'OAC, à travers les instances qui le dirigent, s'emploie pour que la question du logement soit une question centrale dans le cadre du développement de notre pays. L'OAC est prêt à prendre sa part de responsabilité pour accompagner le gouvernement dans ce chantier»,* a-t-il conclu.

Pascal AZAD DOKO

IN MEMORIAM

8 octobre 2016 – 8 octobre 2019

Voici trois ans déjà que notre oncle, grand-frère et grand-père, mari et père, André Nkembo Kieta, a été rappelé à Dieu. En cette date de triste anniversaire, toute la famille Nkembo, réunie, invite tous ceux et toutes celles qui l'ont connu, de près ou de loin, d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

Oncle, yaya , pépé, mari et papa, nous ne t'oublierons jamais. Le vide que tu as laissé dans nos cœurs, personne ne pourra le combler.

Coup d'oeil en biais

Le retour de la saison des pluies provoque déjà des dégâts à Brazzaville

A Mfilou, dans le 7e arrondissement de la capitale, les populations de plusieurs quartiers sont dans l'émoi et l'angoisse en raison des premières pluies. La grande partie de la rue Mayama a été emportée par la pluie qui s'est abattue sur la ville dans la nuit de mardi 8 à mercredi 9 octobre 2019. Ces dégâts avaient commencé avec la pluie du 4 octobre dernier. Une bonne partie de l'avenue Ngamaba est engloutie sous le sable et à certains endroits, il est constaté déjà des érosions qui sont en train de se créer. A l'arrêt Ceg, la route est devenue impraticable, parce que la chaussée est sérieusement recouverte de sable atteignant une hauteur un plus élevée. Les véhicules de toutes les catégories ont du mal à traverser cette zone. Cette situation n'est pas seulement connue de Mfilou. Ouenzé a été également touché par les eaux des pluies par les inondations de plusieurs domiciles y compris le marché. De nombreuses boutiques et des maisons servant de dépôt autour du marché ont été envahies d'eaux pluviales. Les marchandises complétement mouillées. Cela a laissé dans la désolation des commerçants et des ménages.

La loi de finances exercice 2020 a été adoptée

Le Conseil des ministres du 7 octobre dernier a dévoilé le projet de budget de l'exercice 2020. Ce budget fixé en recette à la somme de 2.175 milliards 400 millions de francs CFA et en dépenses à la somme de 1.675 milliards 400 millions de francs CFAmettra l'accent sur les priorités sociales. Pour le Gouvernement, cette approche doit permettre de lutter contre la pauvreté en stimulant la productivité et la croissance pour réduire les inégalités d'opportunités et de revenus, afin de stabiliser le climat sociopolitique et d'investir dans le capital humain.

Lutte contre la corruption

La corruption est devenue un fléau de la société et une antivaleur à l'origine de plusieurs dérives. C'est sur ce terrain que la Haute autorité de lutte contre la corruption mise en place récemment à l'issue d'un Conseil des ministres est attendue. Malheureusement, les membres qui animeront cette structure ne sont pas encore nommés. Le Gouvernement a dissous l'année dernière la Commission nationale de lutte contre la corruption et l'Observatoire national anticorruption pour les remplacer par la Haute autorité de lutte contre la corruption (HALC). Le projet de décret portant création, attributions et organisation du comité de sélection des membres de la structure vient d'être adopté. Le président et le secrétaire sont nommés par décret en Conseil des ministres et les autres membres par le Premier ministre.

Moustiquaires imprégnées, la campagne a pris fin jeudi

La distribution gratuite des moustiquaires imprégnées, dont la campagne était lancée le 2 octobre dernier par le Premier ministre, a pris fin jeudi 10 octobre 2019. Ces moustiquaires sont déjà visibles dans les rues et en vente dans les marchés, ainsi qu'à plusieurs endroits comme à l'érosion de Ngamakosso (Liboulou) à Talangaï, à Brazzaville. Les prix de vente sont variables entre 500 et 600 francs CFA. Le constat qui se dégage : plusieurs familles n'ont pu avoir de la chance de les acquérir.

Un septuagénaire se donne la mort à Nganga-Lingolo

Un drame a réveillé les habitants des alentours de l'arrêt ''Vatican'', à Nganga-Lingolo (district de Goma Tsétsé), jeudi 3 octobre dernier. Un homme de 71 ans a mis un terme à ses jours en se jetant dans le puits d'eau de son domicile. Des «sauveteurs» y sont descendus, mais l'opération n'a pas réussi puisque c'est un corps sans vie de l'infortuné qu'ils ont ramené à la surface. Alertés également, les sapeurs-pompiers n'ont eu qu'à faire le constat de sa mort et déposé le corps dans une morgue. On ne connaît pas les mobiles du geste déséspéré du septuagénaire. Selon des témoignages, deux jours avant son acte, il avait tenté de se poignarder mais en a été empêché par un de ses proches.

Un bébé abandonné et recueilli sous la pluie à Djiri!

Un bébé d'environ 8 mois, de sexe féminin, a été abandonné dans une rue, dans le périmètre de l'Académie militaire Marien Ngouabi, à Djiri, le neuvième arrondissement de Brazzaville. Des habitants du quartier l'ont recueilli à 1h du matin sous la pluie qui s'était abattue sur la ville la nuit du dimanche 5 au lundi 6 octobre. Dieu merci, le nourrisson était encore en vie, mais avait une forte fièvre et présentait une fracture au pied. Il a été conduit dans un centre sanitaire, et sa vie ne serait plus en danger. La maman court toujours.

Les salaires des agents du CCCE détournés?

Les agents contractuels du Centre congolais du commerce extérieur (CCCE) ont laissé exploser leur colère au début de cette semaine. Ils en veulent au responsable des finances de leur structure qu'ils accusent de les affamer en ayant détourné leurs salaires. Ces agents affirment avoir été informés au Trésor public, documents à l'appui, que trois mois de salaire avaient été décaissés depuis le mois de mars pour les payer. Mais depuis lors, ils n'ont rien perçu. En attendant de tirer cette affaire au clair, ils exigent dans l'immédiat 1 mois de salaire, sinon ils vont déclencher une grève. Selon une source généralement bien informée, le présumé accusé a été interpellé et écroué dans les locaux de la police judiciaire.

TELECOMMUNICATIONS

Doter les gestionnaires des fréquences en Afrique centrale d'outils performants

Les experts du domaine de gestion de l'environnement des fréquences radioélectriques de quinze pays francophones d'Afrique se sont séparés vendredi 4 octobre 2019, après cinq jours de travaux à Brazzaville. Ils se sont familiarisés à l'utilisation du logiciel de l'Union internationale des télécommunications (UIT) dédié aux pays en développement. Ce logiciel vise à promouvoir sur l'ensemble du continent l'accès universel et abordable au haut débit large bande, en facilitant l'utilisation efficace de l'environnement des fréquences, par l'harmonisation des cadres politiques, juridiques et réglementaires en matière des TIC et télécommunications. Les travaux ont été clos par Benjamin Mouandza, directeur des ressources en fréquences de l'ARPCE, en présence de Jean Jacques Massima-Landji, représentant de l'UIT zone Afrique centrale et Madagascar.

Les organisateurs et les participants brandissant leurs attestations de fin de formation

La cinquantaine d'experts africains se sont dits désormais mieux outillés sur l'utilisation de ce logiciel, mais aussi aux procédures de notification des fréquences au bureau de radiocommunications de l'UIT.

Pour Jean-Jacques Massima-Landji, *«cette initiative a été très importante pour la gestion du domaine de fréquences afin d'envisager avec sérénité les dangers potentiels, les avantages et de pouvoir mesurer l'ère de la nouvelle révolution industrielle de la société de l'information tant poussée par la dynamique de la cinquième génération du système de téléphonie mobile. Une fréquence n'a de valeur que si les opérateurs veulent l'acquérir»*, a-t-il souligné.

Benjamin Mouandza a invité les participants à faire bon usage de l'expérience acquise en s'appropriant du logiciel dans son utilisation. *«Après cinq jours d'échanges et d'apprentissage, nous osons croire que vous êtes bien familiarisés aux différentes facilités offertes par ce logiciel qui vous ouvrira sans nul doute de nouvelles perspectives dans l'appréhension et la conduite quotidienne de vos tâches relatives à la gestion du spectre de fréquences»*, a-t-il dit.

André Mpessé, directeur technique au secrétariat administratif du Conseil supérieur de la liberté de communication, a estimé que *«la gestion des fréquences au Congo évolue bien par rapport à ce que nous sommes en train de faire. Nous sommes bloqués tout simplement parce qu'au niveau de notre pays nous avons besoin d'opérateurs solides pour que ces fréquences soient bien gérées et bien exploitées. Notre pays a une politique de gestion des fréquences. Nous avons créé un comité national pour la coordination des fréquences, malheureusement, ce comité n'a pas encore vu le jour, c'est cela qui fait le blocus dans notre pays. Le Conseil a pris des initiatives, notamment la sensibilisation sur les TNT en 2017 et 2018 au niveau de Brazzaville, pour que les opérateurs sachent bien que nous sommes passés de l'analogie au numérique. Les opérateurs se présentent à nous, nous avons des fréquences pour que les Congolais rentrent dans le numérique d'ici 2020»*.

Mme Sadié Traoré, juriste à l'Autorité malienne de régulation des télécommunications, des TIC et des postes a salué le travail abattu. *«Pendant cinq jours nous avons pu parler de l'importance de la notification de fréquences non seulement pour chaque Etat, mais aussi pour la région Afrique. Cette notification avec ce logiciel permettra d'éviter le brouillage et de mieux identifier les fréquences disponibles et de les activer»*.

Mme Chynauldat Bangué, chef de la gestion des demandes de fréquences à l'ARPCE, au nom des participants a relevé que le séminaire a permis de renforcer les capacités des africains, *«Le logiciel que nous avons appris pour l'utilisation des fréquences a été un grand débat pour la gestion des fréquences et nous tenons à bien l'utiliser»*, a-t-elle indiqué.

Philippe BANZ

Qui me répondra?

Comment pouvons-nous stopper la pauvreté en Afrique alors que le continent ne s'est pas encore assurée de la bonne gouvernance qui faciliterait les choses?

A.NK-K (Moukondo, Brazzaville)

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

Rentrée des classes, sans élèves?

Tous les Congolais le savent. Depuis près de deux ans, notre pays est en état de cessation de paiement. Les anciens fonctionnaires, qui se disent *«maltraités»*, ont perçu leur dernière pension de retraite il y a trois mois et totalisent aujourd'hui, vingt-trois mois d'arriérés, soit près de deux ans d'impayés.

Les actifs, eux, sont payés avec une ou deux semaines de retard, mais sont tout de même payés. Les travailleurs du privé, qui ont pu conserver leur emploi, survivent comme ils peuvent, surtout ceux qui ont le malheur d'être à leur propre compte. N'ayant plus de commande, ils ne perçoivent plus rien. Mais ont toujours autant de bouches à nourrir et d'enfants à mettre à l'école. Avec quel argent, quand tout le monde est impacté par les manques à gagner et les retards de salaires des uns et des autres? Résultats de ces dysfonctionnements créés par l'incurie et la gabegie de notre Gouvernement, plus personne ne vit normalement et plus rien ne fonctionne convenablement.

Mardi 1er octobre, c'était la rentrée officielle des écoles. Combien d'élèves sont effectivement rentrés? Je n'ai pas voulu, cette année, refaire le parcours de l'an dernier, et aller importuner des directeurs déjà surmenés par les mille et un problèmes causés par cette rentrée sans le sou. Mais des échos m'en sont parvenus, comme à chacun des Congolais. Il n'était par ailleurs que de voir les rues désertes, mardi 1er octobre, pour comprendre que la rentrée se faisait sans élèves, la plupart du temps, parce que les parents, désargentés, étaient dans l'impossibilité d'assurer les frais qu'implique la rentrée: uniforme nouveau pour les nouveaux de tous les niveaux, nouveaux livres, nouvelles fournitures: cahiers, crayons, bics, etc… et frais de déplacement…Avec quel argent?

Du coup, le ministre de l'Education concerné aurait quelque peu assoupli les exigences habituelles. On peut, cette année, être admis en classe sans uniforme et avec même seulement un cahier et de quoi écrire. Mais comment va-t-on de son domicile à l'école, même avec ce minimum? Et comment se sustente-t-on? Avec l'air du temps? Et les vacataires que personne ne peut plus payer? Vont-ils continuer à assurer des vacations non-payées? Combien de temps? Et que feront les élèves, dans des classes sans enseignants?

L'an dernier déjà, de nombreux élèves jusque-là inscrits dans le privé, ont été contraints de

Mambou Aimée Gnali

fréquenter les établissements publics. Leur nombre va, sans aucun doute, croître cette année, augmentant ainsi le nombre, déjà pléthorique, d'élèves dans chaque classe. Et qui enseignera dans ces classes, dans l'incapacité où se trouver le Gouvernement d'embaucher de nouvelles recrues? Surtout que les anciennes accumulent déjà des mois et des mois d'arriérés?

Combien de temps encore subirons-nous ce mépris de nos enfants? Pourquoi ne trouve-t-on jamais d'argent pour leurs besoins à eux, quand il s'en trouve pour les voyages en jet privé de nos gouvernants? Ces voyages-là sont-ils plus importants que l'avenir de nos enfants? Sans compter que le Fonds monétaire internationale (FMI), pour nous venir en aide, exige que l'Etat réduise son train de vie. Qui nous empêche d'appliquer cette recommandation? Est-il si difficile d'y donner suite? Un gouvernement en détresse, comme le nôtre, a-t-il besoin de s'entourer d'une pléthore de ministres, d'autant plus inutiles qu'ils ne disposent d'aucun budget pour fonctionner normalement? Que font les ministres, sans ce minimum? Ne vaudrait-il pas mieux pour tout le monde, d'en réduire le nombre pour donner à la dizaine qui resterait, les moyens de travailler efficacement? Quel Congolais s'en plaindrait?

Mais quel ministre, député ou autre prétendu responsable politique osera suggérer une telle solution au Président de la République? Ne vivent-ils pas dans la terreur de perdre leur place? Que leur importe la misère du peuple, quand ils tiennent leur prétendu pouvoir de la seule volonté du Président? Et puis, que feront-ils, pour la plupart, s'ils abandonnent des planques aussi juteuses? Les jeunes, qui représentent l'avenir de notre pays, n'ont qu'à attendre…Et ils attendent, en effet, comme nous tous. Mais jusqu'à quand?

Mambou Aimée GNALI

AFRIQUE CENTRALE

Une université inter-Etats Congo/Cameroun ouvre ses portes à Sangmélima

Le concours d'entrée à l'Université Inter-Etats Congo/Cameroun dénommée Ecole supérieure internationale de génie numérique de Sangmélima, première promotion, au titre de l'année universitaire 2019-2020 s'est déroulé simultanément au Congo et au Cameroun samedi 5 octobre dernier. A Brazzaville, il a été supervisé par Bruno Jean Richard Itoua, ministre de l'Enseignement supérieur, en présence de Komidor Njimoluh Hamidou, ambassadeur du Cameroun en République du Congo.

Le ministre Itoua et l'ambassadeur du Cameroun (au milieu), prodiguant des conseils aux candidats

En tout 411 jeunes congolais âgés de 25 ans à la date des épreuves ont pris part au concours, pour briguer 150 places. Les admis se joindront sous peu à 150 autres jeunes camerounais à Sangmélima pour démarrer la formation des ingénieurs qui durera 5 ans. Les parcours de formations sont basés entre autres sur la création et le design numérique (50 places), l'ingénierie numérique sociotechnique (150 places) et les sciences et technologies numériques (100 places). Soit un total de 300 places pour les deux pays. A noter qu'au Congo le siège de cet établissement universitaire inter-Etats est à Ouesso. Il abritera également à la fin des travaux de construction des bâtiments, la filière bois. Car pour le diplomate camerounais, l'industrie du bois renferme plusieurs sous-secteurs non encore explorés. Grâce à ce projet, les jeunes africains en général, et ceux de l'Afrique centrale en particulier maitriseront la filière bois et créeront des emplois qui participeront à la diversification de l'économie de leurs Etats respectifs. Il sont aux prises depuis quelques années avec une crise économique engendrée par la chute vertigineuse des cours de matières premières notamment le pétrole qui contribue à plus de 70% au budget des pays comme

Les candidats pendant le concours

le Congo, le Gabon, la Guinée Equatoriale, et d'autres; a souligné l'ambassadeur du Cameroun.

Le ministre de l'Enseignement supérieur a encouragé les candidats à doubler d'efforts pour s'admettre au concours afin de représenter valablement le pays dans cette université inter-Etats. Ceci pour participer, non seulement au processus d'intégration sous-régionale, mais surtout à la diversification de l'économie du pays grâce à la maîtrise par les futurs ingénieurs du secteur de l'économie numérique. Bruno Jean Richard Itoua s'est en outre félicité de la matérialisation de ce projet qui est une initiative des deux chefs d'Etats, le Congolais Denis Sassou Nguesso et le Camerounais Paul Biya. Ces deux pays constituent *«la charnière sur laquelle doit se construire l'intégration de notre sous-région»*, a-t-il affirmé. Les étudiants admis au test bénéficieront d'une bourse d'étude.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

DEMOCRATIE

L'Afrique sur le chemin de l'alternance apaisée

Le récent forum de Niamey, au Niger, sur la limitation des mandats présidentiels mérite d'être revisité suffisamment, en termes de résolutions. C'est un tournant historique dans un continent qui a toujours pensé et voulu faire monde à part dans le cadre de la gouvernance démocratique plurielle. *«Démocratie à l'africaine! Justice à l'africaine! Droits de l'homme à l'africaine!»* sont là les slogans qu'on entend souvent des dirigeants du continent, qui peu ou prou, veulent sans cesse se réfugier derrière une tradition qu'ils ont eux-mêmes du mal à sauvegarder honnêtement.

Pendant le sommet

C'est un véritable déclic qui vient de se réaliser dans la capitale nigérienne, et qui peut booster à la fois les esprits et les politiques en Afrique, continent que le président américain Donald Trump a dans un style qui lui est propre qualifié de *«pays de merde».* Avant lui, son prédécesseur immédiat Barack Obama pour qui ce continent est aussi celui de ses origines, appelait à «des institutions fortes» à la place des «hommes forts» ou puissants dont a besoin selon lui l'Afrique. Son discours chez bon nombre de dirigeants d'Afrique n'avait pas été bien accueilli. Et la réaction de certains *«hommes forts»* du continent n'avait pas tardé, prenant le contre-pied des propos du président américain d'alors.

La rencontre de Niamey fera date, et le discours d'ouverture des travaux du Président nigérien Mahamadou Issoufou, ancien dirigeant de l'Union africaine, a placé le sillon. Il a donné l'impression d'un chef d'Etat rassurant, qui se démarque de tous ceux considérés jusqu'ici comme des présidents à vie et indéboulonnables. Lui, au moins, a décidé d'être franc et respectueux de son peuple; il a promis de se conformer à la Constitution de son pays qui n'autorise pas le dépassement de deux mandats. Alors que beaucoup de ses homologues du continent se targuent de revendiquer tout le temps une souveraineté dont seuls eux croient être les défenseurs. Mais, «les faits sont têtus» disait le Président rwandais Paul Kagamé, ancien dirigeant lui aussi de l'Union africaine. Au moment où beaucoup avaient l'attention tournée vers d'autres priorités, les experts de l'UA et de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) aidés par leurs partenaires, ont offert à l'Afrique cette rencontre de haut niveau qui a réuni autour du constitutionnalisme, pour la consolidation de la démocratie et le transfert pacifique du pouvoir, les ex-chefs d'Etat qui ont écrit les belles pages de l'histoire de leurs pays. Ils ont quitté pacifiquement leur fauteuil pour transmettre le témoin à leurs successeurs. Aujourd'hui, ces personnages reconnus du continent sont engagés dans la cause de la démocratie et de la paix. Mais il faut se garder de tout triomphalisme tant l'Afrique sait jouer avec les nerfs de ses citoyens. Les cas de promesses *«remangées»* ne sont pas rares.

Le sommet tenu du 2 au 4 octobre 2019 a examiné de fond en comble la question de la limitation des mandats présidentiels en Afrique. Il a été organisé sur invitation du NDI et ses partenaires, que sont notamment la Fondation Kofi Annan, OSIWA et Africa forum, avec la participation des leaders de la société civile et professionnels des médias.

Dans leur déclaration, les participants ont relevé «cependant que l'on assiste à un recul démocratique suite à des modifications constitutionnelles intempestives, qui ont supprimé le verrou de la limitation des mandats adopté lors du renouveau démocratique des années 1990 qui a marqué la fin de la guerre froide après l'écroulement du Mur de Berlin». Cette initiative est sans doute un premier pas, un déclencheur pour parvenir à une gouvernance plus transparente, juste et véritablement démocratique en Afrique où l'un des points d'achoppement reste la gouvernance électorale qui très souvent se signale par des blocages.

Aristide Ghislain NGOUMA

TUNISIE

Candidat à la présidentielle, Nabil Karoui désormais libre

La Cour de cassation tunisienne a décidé de libérer le candidat à la présidentielle Nabil Karoui, en détention depuis le 23 août 2019 pour des soupçons de fraude fiscale et de blanchiment d'argent. L'homme d'affaires est sorti de sa cellule de la Monarguia près de Tunis, mercredi 9 octobre dernier dans la soirée.

Nabil Karoui

C'est la surprise de ce mercredi, car l'on attendait plutôt une décision du tribunal administratif qui a été saisi mardi par les avocats de Nabil Karoui. Ils réclamaient le report du second tour de l'élection présidentielle prévu dimanche, arguant que l'égalité des chances avait été rompue entre les candidats.

Mais c'est de la cassation que vient finalement la nouvelle. Une décision de libération a donc été rendue. Il faut rappeler que le camp Karoui avait lancé une série de recours rejetés en première instance, puis en appel, et c'est donc la troisième juridiction tunisienne qui leur aura donné raison.

Une nouvelle qui intervient alors que l'on attend également les résultats complets des élections législatives qui se sont tenues dimanche. L'Isie, l'instance chargée des élections, doit justement les dévoiler en début de soirée.

A rappeler que mercredi, quatre jours avant le second tour du scrutin, le patron de Nessma TV fusse sorti de prison et a été accueilli en héros par ses partisans. Habillé de noir, il a quitté dans la soirée la prison de la Mornaguia, à 20 km de Tunis, entouré de nombreux membres des forces de l'ordre, repoussant une foule compacte voulant l'approcher. Des partisans l'ont porté sur leurs épaules avant qu'il ne quitte les lieux en limousine noire, sans faire de déclaration.

M.M.M.

LUTTE CONTRE LE VIH-SIDA

La mobilisation des Etats encore insuffisante

Alors qu'au Congo le Gouvernement est engagé dans la distribution en masse des moustiques imprégnées, à Lyon en France, s'est ouvert mercredi 9 et jeudi 10 octobre 2019, la sixième conférence de reconstitution du Fonds mondial contre le VIH, la tuberculose et le paludisme. Selon les experts, une personne sur quatre infectée par le VIH ne connaît pas son statut. Se faire tester reste cependant un véritable tabou dans bien des pays d'Afrique, obligeant les personnels soignants et les ONG à mettre en place d'autres pratiques pour contourner le stigmate.

A Madagascar, le témoignage de Faly, un adulte de 32 ans, qui habite la capitale Antananarivo, et qui vient d'une famille aisée dit avoir reçu une éducation rigoureuse; il est enclin au tabou. *«Je vis avec mon temps,* plaisante-t-il, *mais jamais je ne raconte mes histoires intimes à mon entourage proche.»* Dans cette île, le dépistage du VIH, c'est un sujet dont on se garde bien de parler. Bien qu'ayant fait plusieurs fois le test, Faly reste conscient du climat pesant qui entoure les différents tests réalisés.

A Moursal au Tchad par contre, la pratique du test contre le VIH suscite l'effervescence. Les adolescents s'agitent et se bousculent vers les professionnels de santé. «Je passais par hasard avec mes copains et on a décidé de faire le test pour savoir qui est infecté par le virus», témoigne Abakar, lycéen âgé de 17 ans. Mais, en dépit de cette détente affichée, le résultat du prélèvement sanguin est tout de même dévoilé à l'abri des regards. «Même si nous faisons une centaine de tests par jour, nous avons remarqué que se faire dépister est une chose, révéler une infection en est une autre car la maladie est encore taboue», explique à son tour Aché Mahamat, infirmière. Environ 5 800 Tchadiens découvrent leur séropositivité chaque année, selon les Nations unies.

Les dirigeants du monde conscients de la lutte à mener

Il reste cependant encore du chemin à parcourir pour s'affranchir des préjugés au Tchad, où une personne sur deux vivant avec le sida se dit victime de discriminations. C'est ce qu'a mis en évidence la dernière étude menée par le Réseau tchadien des associations de personnes vivant avec le VIH en 2017.

Au Sénégal, le constat est le même que dans les deux premiers pays.

Azer ZATABULI

Etude de Maître GONOCK-MORVOZ
Notaire titulaire d'office en la résidence de Brazzaville
172, rue Pavie, Centre-ville
République du Congo
Téléphone: (242) 06.605.40.40/05.046.00.00
E-mail: etudegonock@gmail.com

ANNONCE LEGALE

CLAUDE CHANGE-SARLU
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE
AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS CFA
SIEGE SOCIAL: Brazzaville, sur 114 bis, rue Oboli, Quartier 67; Arrondissement 6 Talangaï-
REPUBLIQUE DU CONGO
RCCM NO CG/ BZV-01-2019-B13001.

CONSTITUTION

Suivant acte notarié reçu en l'Etude de Maître GONOCK-MORVOZ, Notaire à Brazzaville, en date du 19 septembre 2019 et dûment enregistré à la Recette de l'Enregistrement, du Domaine et Timbres à Brazzaville, le 05 juillet 2019, sous F°2116, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle ;

Objet: La société a pour objet, en République du Congo: Agir comme mandataire pour les appels d'offres; Offrir le activité de Change manuel ;

Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement ;

Dénomination sociale: CLAUDE CHANGE-SARLU ;

Siège social: Le siège social est situé à Brazzaville (CONGO), 114 bis, rue Oboli, Quartier 67; Arrondissement 6 Talangaï;

Durée: la durée de la société est fixée à 99 années ;

Capital: le capital social est fixé à la somme de 1.000.000 F. CFA, divisé en 100 parts sociales de 10.000 Francs CFA chacune, toutes de même catégorie, numérotées de 1 à 100 ;

Déclaration notariée de souscription et de versement: aux termes d'une Déclaration notariée de souscription et de versement reçue par Maître GONOCK-MORVOZ, le 19 septembre 2019 et enregistrée à la Recette de l'Enregistrement, du Domaine et Timbres à Brazzaville, le 05 juillet 2019 sous F°2116, il a été constaté que les 100 parts de 10.000 Francs CFA chacune, numérotées de 01 à 100, ont été entièrement souscrites en numéraire et libérées intégralement ;

Administration de la société: aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Constitutive en date du 25 juin 2019, l'assemblée générale a nommé, en qualité de Gérant de la société, à compter de sa constitution définitive, Monsieur OPOU Claude, né le 27 septembre 1963, titulaire d'une carte Nationale d'Identité no BZ0618MY45YHQ-0 délivrée le 12 juin 2018, domicilié et demeurant à Brazzaville, 114 bis, rue Oboli, Quartier 67; Arrondissement 6 Talangaï, République du Congo ;

Dépôt légal: a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville par les soins du Notaire soussigné;

Immatriculation: la société CLAUDE CHANGE-SARLU est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro RCCM NO CG/CG-BZV-01-2019-B1300144.

Pour insertion,
Maître GONOCK-MORVOZ

JOURNÉE MONDIALE DES MIGRANTS ET DES RÉFUGIÉS À MAKOTIMPOKO

Messe à Sainte-Faustine de la Divine Miséricorde

L'Eglise a célébré dimanche 29 septembre 2019 la Journée mondiale des Migrants et des Réfugiés. Concomitamment à la messe célébrée à Brazzaville en l'église Jésus Ressuscité et de la Divine Miséricorde du Plateau des 15 ans (Cf. LSA n°3920 du mardi 8 octobre 2019, P.8), à Makotimpoko, localité située à 277 Km de Brazzaville, dans le diocèse de Gamboma, les festivités ont été caractérisées par une messe dominicale présidée par l'abbé Joseph Kobo Tumama, aumônier diocésain de la pastorale des migrants et des réfugiés, curé de la paroisse Notre Dame du Rosaire d'Ongogni. Cette messe animée par la chorale des Réfugiés a été suivie de la distribution des friandises aux enfants des Migrants et des Réfugiés, ainsi que des kits comprenant des vêtements et du savon aux Migrants et Réfugiés, ayant débouché sur un match de football qui a opposé l'équipe paroissiale Saint Michel, détentrice du trophée départemental, à celle des Réfugiés.

Le célébrant, les concélébrants et les membres de la chorale des réfugiés posant avec les migrants, les réfugiés et leurs enfants

Concélébrée par les abbés Fuck Jicker Etsoh-Landzambe, curé de la paroisse Sainte Faustine de la Divine Miséricorde de Makotimpoko, et le père Nestor Longota, prêtre religieux de la congrégation des Lazaristes et vicaire paroissial, la messe a eu pour coryphée, Jean Bosco Benda, couramment appelé: *«Papa Mandiefou»*, vice-président du Conseil pastoral paroissial, réfugié rwandais installé à Makotimpoko depuis plus de 20 ans.

L'église était pleine des chrétiens et chrétiennes vêtus pour certains des tee-shirts frappés du thème de la commémoration à l'honneur, procurant ainsi à cette célébration eucharistique dominicale un cachet spécial et particulier.

Au début, l'abbé Joseph Kobo Tumama a rappelé aux participants à la messe la raison d'être de cette commémoration à caractère mondial. Il les a exhortés au partage, à la pratique de la vraie charité, à savoir considérer l'autre et à l'aider davantage. De même, il les a encouragés à regarder et à avoir une attention particulière sur les personnes ayant quitté la terre de leurs ancêtres pour s'établir et s'installer dans cette localité.

Le curé de la paroisse remettant un kit à une réfugiée

Dans son homélie, s'inspirant des textes liturgiques de ce 26e dimanche du temps ordinaire, le président de la célébration eucharistique a martelé que l'accueil de l'étranger chez soi est une vertu. Partant, il a encouragé les participants à plus d'amour, d'attention envers les autres afin de construire une société où régneront les vertus chrétiennes de l'amour, l'entraide, la solidarité, la paix, l'harmonie et la fraternité. Il a décortiqué le thème de la commémoration de la Journée mondiale des migrants et des réfugiés: *«Ce ne sont pas que des migrants»*. Pour ce faire, le prédicateur a interpellé les participants à la messe à s'intéresser davantage à la cause des Migrants et des Réfugiés et à s'engager en leur faveur.

Avant l'offertoire, le curé s'est adressé au peuple de Dieu en apportant des explications sur les spécificités de cette commémoration.

Peu avant le chant d'action de grâce, le curé s'est de nouveau adressé aux participants à la messe pour leur présenter les chefs des sites des réfugiés en vue d'établir des listes de présence des réfugiés présents à la messe pour recevoir les kits dans le cadre de cette commémoration.

Après la messe, a eu lieu la distribution des friandises aux enfants des Migrants et des Réfugiés par Jean Bosco Benda, ainsi que des kits aux migrants et réfugiés, qui a débouché sur le match de football ayant opposé au stade de Makotimpoko, l'équipe paroissiale Saint Michel à celle des réfugiés qui a été battue au score final de 5 à 0. Après le match qui s'est achevé sur une pluie, les deux équipes se sont rendues au presbytère où un trophée et une enveloppe ont été remis aux vainqueurs par l'aumônier diocésain, tandis que le vicaire paroissial a remis une enveloppe aux vaincus.

Gislain Wilfrid BOUMBA
(Envoyé à Makotimpoko)

AVIS DE RECHERCHE

Monsieur Daniel MPASSI, chef de famille âgé de 70 ans, est sorti du domicile conjugal, le 1er octobre 2019, aux environs de 6h du matin et n'est pas revenu. La famille prie quiconque le retrouverait de bien vouloir s'adresser au poste de police le plus proche, notamment le PSP de Kinsoundi (Makelekelé), dans le premier arrondissement de Brazzaville.

Pour tout contact:
Tél.: 05 582 44 80 / 05 558 94 66
06 953 80 54

INFORMATION A NOTRE AIMABLE CLIENTELE

Notre agence de voyage déménage pour mieux vous servir

Chers clients, chers partenaires,

A compter du 1er octobre 2019, l'agence de voyages de Bolloré Transport & Logistics Congo est désormais située en face de la Mairie centrale de Pointe-Noire sur le Boulevard Charles DE GAULLE où elle continue à vous offrir les services habituels: billetterie, tourisme, accueil et assistance.

Un autre espace «accueil et assistance voyages» est également disponible dans nos locaux fret aérien de l'aéroport.

Nos horaires: du lundi au vendredi, de 07h30 à 17h30, le samedi de 07h30 à 12h30.

Pour tout contact:

Billetterie / tourisme
Tél: +242 05 775 07 71
E-mail: agv.pnr@bollore.com

Assistance voyages
Tél: +242 05 775 00 88
E-mail: Assistance.
VOYAGE@bollore.com

IN MEMORIAM

12 Octobre 2016 – 12 Octobre 2019

Claude Abraham MILANDOU

Tu avais encore beaucoup à donner à ta chère épouse et tes enfants; tes parents (papa, oncles, tantes, frères et sœurs, cousins et cousines, neveux et nièces); à tes collègues du CRPI, à tes camarades du Parti Congolais du Travail (PCT) et ceux du Comité Central à tes collègues de l'Assemblée Nationale; à tes camarades de l'International Socialiste; à tes collaborateurs de SAID & MARION.

Et pourtant, DIEU, le PERE TOUT PUISSANT et MISERICORDIEUX en a décidé autrement, de te rappeler à LUI, ce 12 Octobre 2016 au cours de ce vol Air France reliant Pointe Noire à Paris. Tu as rejoint la maison du PERE dans le silence et la douceur sans crier gare.

Que DIEU soit loué et glorifié pour ce que tu as été pour LUI sur cette terre des hommes et pour ce que tu as été pour toutes les personnes qui t'ont connu avec tes qualités, mais aussi avec tes faiblesses et tes manquements.

On ne t'a pas oublié «GRAS DOUBLE» et on ne t'oubliera pas.

Que ton âme repose en paix.

Que tous ceux et celles qui l'ont connu aient une pensée pieuse pour lui.

Messes demandées:

A Brazzaville:
- Paroisse Saint François: Samedi 12 Octobre 2019 à 18h00
- Paroisse Jésus Ressuscité et de la Divine Miséricorde: Dimanche 13 Octobre 2019 à 17h00

A Pointe Noire:
- Paroisse Notre Dame: Samedi 12 Octobre 2019 à 18h30
- Paroisse Saint Jean Bosco: Dimanche 13 Octobre 2019 à 11h00

Pour la famille.

Ambroise Urbain FOUTOU

48e ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE ORDINAIRE ANNUELLE DE LA CONFÉRENCE ÉPISCOPALE DU CONGO

Les évêques ont suivi les exposés et les témoignages des experts

Ouvertes le lundi 7 octobre 2019 sous les auspices de Mgr Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi, président de la Conférence épiscopale du Congo (CEC) sur le thème: *«Le chrétien dans la société»*, les assises de la 48e Assemblée plénière se poursuivent normalement au Centre interdiocésain de œuvres (CIO) à Brazzaville, par les exposés des experts. Divers sous-thèmes ont été développés.

Une vue du présidium à l'ouverture

Conférence sur *«Le comportement des Congolais aujourd'hui: aspect sociologique, anthropologique»* (Pr Yvon Norbert Gambeg, de l'Université Marien Ngouabi). *«Le chrétien dans la Bible, lecture exégétique de Matthieu 5, 13-13»* (Abbé Antonio Mabiala, secrétaire général de l'Association des conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale (ACERAC); *«Le chrétien dans le Magistère de l'Eglise»* (Abbé Jean Gilbert Mavoungou, Grand séminaire Cardinal Emile Biayenda); *«Le chrétien et la politique»* (Abbé Jonas Koudissa, aumônier des hommes politiques et par Pascal Gayama, ancien ambassadeur; *«Le chrétien face aux antivaleurs»* (Pr Joachim Goma Thethet de l'Université Marien Ngouabi; *«Le chrétien acteur du développement économique»*, par Joseph Bavoueza appelé affectueusement Papa Bayo; *«Le chrétien face à l'écologie»*, par Mme Adélaïde Itoua du PADEC. Puis, les participants ont suivi des témoignages, *«Le chrétien dans le milieu professionnel»* (Pr André Patient Bokiba de l'Université Marien Ngouabi; *«Le chrétien dans le monde de la santé»* (Docteur Bienvenu Roland Ossibi, médecin au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville; *«Le chrétien dans les différents milieux de vie»* (couple Justine Nioli); *«Le chrétien dans la Force publique»* (colonel Bellarmin Ndongui, commandant en second de la Gendarmerie nationale).

La clôture de cette 48e Assemblée plénière interviendra le dimanche 13 octobre 2019, 28e dimanche du temps ordinaire, en l'église Saint Jean-Baptiste de Talangaï, dans le 6e arrondissement de la ville capitale.

Pascal BIOZI KIMINOU

Comme annoncé, nous vous proposons quelques larges extraits du discours prononcé à l'ouverture de l'Assemblée plénière par Mgr Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi, président de la CEC,

Allocution de Mgr Daniel Mizonzo

«Qu'il me soit permis, de nous rappeler le thème de notre présente Assemblée plénière ordinaire annuelle, la 48e: «Le chrétien dans la société», et la Parole de Dieu qui le soutient est: «Vous êtes le sel de la terre ...Vous êtes la lumière du monde» (Mt 5,13.14). Comme de coutume, le secrétaire général de la CEC avait envoyé à qui de droit, un texte de présentation, tel un argument, sous forme d'un Instrumentum Laboris (Instrument ou Plan de Travail), suivi d'un projet des sous-thèmes relatifs aux communications que nous allons écouter et lesquelles seront l'objet d'échanges.

Chers tous, il est vraiment juste et bon de savoir que notre Conférence des évêques n'est pas à son premier regard sur ce thème, mutatis mutandi. Sur ce point je me suis amusé à relire, rien que les thèmes qui ont attrait ou qui portent le concept «société». Dans les années 70-80, en plein Régime Marxiste pur et dur, les lettres et Messages des évêques du Congo portaient sur des questions relatives à ce régime politique athée, soulignant les difficultés que rencontrait l'Eglise par rapport à ce régime. Par exemple en 1972, ils avaient envoyé au peuple de Dieu un Message sur la «place du chrétien dans la construction nationale», en 1983, sur «les ombres et les lumières de l'Eglise catholique dans notre pays». En 1986, à Loubomo (Dolisie 14-20 avril 1986), notre conférence épiscopale a produit comme Message «Le chrétien messager de la paix». Je vous laisse ma paix, c'est ma paix que je vous donne: Je ne vous la donne pas comme le monde la donne. Que votre cœur ne se trouble, ni ne s'effraie». Jean 14,27. (Il était déjà question de violence, de corruption, de magie et des sectes). Le 24 novembre 1990, à l'occasion du tournant démocratique, le Message porte sur «l'engagement politique, non-violence, Fraternité» (Romain. 8, 22 23). A la 20e Assemblée plénière ordinaire annuelle, les 12-16 mai 1992, le Message était: «A propos des élections démocratiques». La 21e Assemblée plénière ordinaire annuelle du 15-21 avril 1993, le thème portait sur «Le chrétien et l'unité nationale». La multitude de croyants n'avaient qu'un cœur et une âme. Nul ne disait sien ce qui lui appartenait, mais entre eux, tout était en commun» Acte 4, 32. Lors de la session extraordinaire du 4-12 août 1991 à Brazzaville, les Évêques du Congo avait envoyé un Message de «Paix et réconciliation», avec comme mot d'ordre: «Tu ne tueras pas». A la 22e Assemblée plénière ordinaire annuelle, le 20 avril 1994, il y a eu un «appel à la réconciliation nationale». Lors de la 25e Assemblée plénière ordinaire annuelle (21-27 avril 1997), soit un mois avant la guerre civile politique, de juin-octobre 1997, le Message du 26 avril 1997, porte sur «Le Discernement chrétien devant le choix électoral politique» (Rm 12; 2); puis plus tard; il y a eu un appel des Evêques du Congo, au sortir de la meurtrière guerre de Brazzaville intitulé «Emergence, Des ruines de la guerre et de notre médiocrité. La 26e Assemblée plénière ordinaire annuelle avait eu lieu à Kinkala en 1998, sur les cendres chaudes de la guerre, avec pour Message «Le Congo a faim et soif de la paix».

La 29e Assemblée plénière ordinaire annuelle, qui avait eu lieu du 7-13 mai 2001, le thème est «Le Dialogue, le Pardon et la Réconciliation. Comment appréhender et concilier cette triade dans le contexte actuel de notre société»? «Amour et vérité se rencontrent, Justice et Paix s'embrassent» Ps 84(85), 11. Lors de la 30e Assemblée plénière ordinaire annuelle (du 29 au 5 mai 2002), nos Evêques avaient planché sur «La Femme dans l'Eglise et la Société au Congo». Il n'est bon que l'homme soit seul, il faut que je lui fasse une aide qui lui soit assortie: Gn 2,18. Du 4-7 Juin 2002. il Y eut une session extraordinaire sur le «pétrole et la mission de l'Eglise au Congo». Une déclaration a été rédigée en vue d'un plaidoyer. Le 1er octobre 2002, suite au décès du père Jean Guth, l'indignation des Evêques se traduit en ces paroles «l'Eglise continue de compter ses morts, père Guth, un martyr de plus.» La 31e Assemblée plénière ordinaire annuelle avait eu lieu du 5-11 mai 2003 et portait sur «l'homme partenaire de la femme dans l'Eglise et dans la société». La 32e Assemblée plénière ordinaire annuelle du 26 avril- 2 mai 2004 portait sur «l'Enfance et la Jeunesse dans l'Eglise et dans la Société». Celui qui accueille un enfant comme celui-ci, en mon nom, c'est moi qu'il accueille (Mat 18,5. 18-24 avril 2004, 18-22 mai 2005, 32e et 33e Assemblées plénières ordinaires annuelles, les réflexions des Évêques du Congo Brazzaville portaient sur «La Mission de l'Eglise dans la Société Congolaise. Dimension sociale de l'Evangile «Vous serez mes témoins» (Act 8). Le 10 avril 2006, le Conseil permanent de la CEC, réuni, avait écrit une déclaration sur «L'arrestation et l'incarcération de Brice Makosso et Christian Mounzéo à la Maison d'arrêt de Pointe-Noire», eux deux, membres de la Commission épiscopale Justice et Paix. Quant à la 35e Assemblée plénière ordinaire annuelle, du 16-22 avril 2007, nous avions cogité sur «La question sociale: la lutte contre la pauvreté»: «YHWH Dieu prit l'homme et l''établit dans le jardin d'Eden pour le cultiver et le garder» Gn 2, 15. Lors de la 36e et de la 37e Assemblées Plénières ordinaires annuelles; les Évêques de la CEC ont réfléchi; prié et médité sur «Le Prêtre dans l'Eglise et dans la société au Congo. La paix à vous comme le père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie; recevez le Saint Esprit (Jean 20,21); (31 mars - 6 avril 2008; 20,-26 avril 2009 - année sacerdotale). Les Assemblées plénières ordinaires annuelles la 38e du 12-18 avril 2010 et la 39e du 16-22 mai 2011 était sur «La Vocation et la Mission des Laï(que)cs dans l'Eglise au Congo», «L'Apostolat des Laïques dans la Société Congolaise» «Allez-vous aussi à ma vigne Mt 10, 3-4. Ceci est l'écho de l'Exhortation Apostolique Post-synodale de Jean-Paul II Christifideles Laici «La vocation et la Mission des Laïcs dans l'Eglise et dans le monde» de 1987. La 40e Assemblée plénière ordinaire annuelle de 2012 porte sur le thème «Rôle du Chrétien dans la Société». Notre Assemblée plénière ordinaire annuelle (8-14 avril 2013) avait pour thème très interpellateur pour tous les Congolais, particulièrement les adultes par rapport à la corruption et la concussion. «Face aux antivaleurs que devons-nous faire? (Paie mes agneaux, pais mes brebis) Jean 15-16. «La Famille Congolaise et le dessein de Dieu. Défis, Enjeux et Perspectives Pastorales: Dieu créa l'homme à son image, à l'image de Dieu il le créa, l'homme et femme Gn 27. (5-11 mai 2014, «La famille Congolaise aujourd'hui: Identité, engagement dans l'Eglise et dans la société» 20-26 avril 2015, furent les thèmes de la de la 42e et 43e Assemblées plénières ordinaires annuelles de la CEC. Mais entre les deux dans le Message de Noël 2014, nous nous sommes prononcés dialectiquement, mais contre «Le changement ou la révision de la Constitution», gloire à Dieu au plus haut des cieux sur la terre aux hommes qu'il aime Luc 2, 14. Le 4 octobre 2015, un message de la CEC porte sur «Le climat politique au Congo». Lors de la 44e Assemblée Plénières ordinaire annuelle de la CEC (l0-16 octobre 2016) suite aux attentats terroristes perpétués par les intégristes musulmans, çà et là, ce à travers le monde, nous avions réfléchi sur ce thème évocateur et interpellateur «La paix est un don du Dieu Unique Croyants (Chrétiens et musulmans) consolidons ce don au Congo Brazzaville et dans nos communautés à travers le dialogue». Je laisse la paix, je vous donne ma paix Jean 14, 17. Et les 8-9 mai 2016, lors de notre session extraordinaire, après le référendum et avant les différentes élections, nous avions adressé au chrétien et au peuple Congolais, un Message sur «La crise sociale, politique et économique du Congo (sel de la terre, lumière du monde Mat 5, 13, 17). Suite à une grève générale compréhensible des agents de la santé particulièrement au CHU, nous avions lancé un «Appel aux Autorités et Personnel de Santé», le 15 octobre 2017. A notre toute dernière, la 47e, Assemblée Plénière ordinaire annuelle de la CEC (26 novembre-2 décembre 2018, nous nous sommes intéressés, derechef à la Jeunesse et l'enfance du Congo Brazzaville dans le thème: «Jeunesse Congolaise et Identité chrétienne» «Ne dis pas: je suis jeune enfant. Tu iras vers tous ceux qui je t'enverrais» Jn 1, 7, c'était dicté par le fait de la persistance des Antivaleurs (décriées en 2013) de violences de désordres entretenus par un nouveau phénomène, des bandes terroristes des Jeunes drogués organisées: «Bébés Noirs, Américains, Arabes» et équiparés qui sèment la terreur et la mort, particulièrement dans nos grandes villes. Enfin du 28 au 29, mai 2019 nous avons eu une session extraordinaire dont les réflexions étaient centrées sur «La situation socio-économique et politique de notre pays, le Congo Brazzaville».

Une question se pose et s'impose ici: mais pourquoi l'Eglise qu'on demande de «Rester à la sacristie» se penche-telle sur les problèmes socio-politico-économiques du monde et de l'Etat, domaine qui ne relève pas directement de sa compétence? Réponses Bibliques et du Magistère. «Les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des hommes de ce temps, des pauvres surtout et de tous ceux qui souffrent, sont aussi les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des disciples du Christ, et il n'est rien de vraiment humain qui ne trouve écho dans leur cœur. Leur communauté, en effet, s'édifie avec des hommes, rassemblés dans le Christ, conduits par l'Esprit-Saint dans leur marche vers le Royaume du Père, et porteurs d'un message de salut qu'il leur faut proposer à tous. La communauté des chrétiens se reconnaît donc réellement et intimement solidaire du genre humain.»

XXVIIIe DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE-C-

Le chrétien se met en marche avec le Seigneur et vit l'Eucharistie

***Textes**: 2 R 5,14-17; Ps 97; 2 Tm 2,8-13; Lc 17,11-19*

Le passage d'Evangile que nous présente la liturgie de ce dimanche est très riche de sens. C'est un texte auquel nous sommes pourtant bien habitués, mais qui, lorsqu'on le regarde de très près, révèle une grande richesse de signification.

Jésus est en marche vers Jérusalem. Dans l'Evangile de Luc, c'est depuis 9,51 que Jésus prend la ferme résolution de monter (être en marche) à Jérusalem, où s'accomplira le sacrifice de la croix, pour le salut du monde. Il est donc en marche, et nombreuses sont les étapes qui précèdent cet acte suprême de salut. D'ailleurs, ces différentes étapes peuvent être comprises comme préparant le salut qui va se réaliser sur le calvaire, et annonçant à l'avance ce qui va advenir dans la suite. Dans l'organisation de l'Evangile de Luc, cette étape est la dernière. En 19,28, il sera déjà dans Jérusalem. C'est donc une étape importante de la marche de Jésus.

Dans ce passage, en effet, la marche aura une grande signification. Dans cette marche, Jésus traverse deux régions qui, dans la mentalité des juifs de l'époque, n'avait pas une bonne renommée: la Galilée à cause de son mélange avec les païens, et la Samarie, opposée farouchement à la Judée depuis le retour de l'exil (6e siècle av. J.-C.). La marche de Jésus ne connaît pas de frontière. C'est la marche de celui qui est venu abattre le mur qui séparait juifs et païens, comme le dit la lettre aux Ephésiens, pour ne former qu'un seul peuple, un homme nouveau, par le sang de sa croix (Ep 2,11-22 ; 4,1-6). Luc prépare ainsi le terrain de l'accueil de la Bonne Nouvelle et du salut par les Samaritains dont il parlera dans les Actes des Apôtres (Ac 8,4-25). Quand Jésus marche pour le salut de l'humanité, ce salut se manifeste autour de lui.

Les lépreux, eux aussi, sont en marche; ils vont à la rencontre de Jésus. C'est déjà une attitude de foi. Ils ne se laissent pas paralyser par leur maladie qui les rend impurs, ne pouvant plus pratiquer la vie religieuse comme tout le monde (Cf. Lv 13,45-46), étant comme bannis de la société. Luc les place à l'entrée du village. Ils se tiennent à distance, parce qu'ils ne peuvent pas se mélanger aux autres; eux qui sont impurs, exclus de la communauté. Malgré leur impureté rituelle, et peut-être avec cette impureté, ils vont (marchent) vers Jésus. Celui-ci ne refuse personne qui marche vers lui. Au contraire, il met tout en œuvre pour que l'homme retrouve sa dignité, et que les exclus de la communauté soient réintégrés. Le Christ n'est pas venu condamner le monde, mais le sauver, dira Saint Jean dans l'Evangile (3,17).

La marche ne s'arrête pas là. Jésus demande aux lépreux qui le supplient d'aller se montrer aux prêtres. Seul le prêtre peut authentifier la guérison de la lèpre. C'est pendant qu'ils sont en marche qu'ils se rendent compte de leur guérison. Il faut accepter de marcher sous les ordres de Jésus; parce que ce qu'il veut, lui, c'est uniquement le bien de l'homme, le salut éternel dont la guérison actuelle n'est que prémices, signe que là où est Jésus (présence du Royaume de Dieu), le règne de l'adversaire recule. En même temps, il faut s'allier à lui, parce que ce n'est qu'avec lui qu'on peut vouloir le bien de l'autre sans rien d'autre en retour. Pendant la marche vers le Temple pour aller voir les prêtres, advient l'inattendu. Ils sont tous purifiés. C'est là qu'un d'entre eux marche dans le sens contraire pour repartir vers Jésus. La guérison occasionne le retour vers Jésus. Ceci peut être considéré comme un vrai mouvement de conversion. Une conversion qui reconnaît Jésus, qui le met au centre de sa vie comme son Dieu et son Sauveur. L'Evangile ne veut pas faire d'économie pour parler de cela: il glorifie Dieu à pleine voix, il se jette la face contre terre aux pieds de Jésus en acte d'adoration (tu n'adoreras que Dieu seul; Cf. Ex 20,5; Dt 5,9), il rend grâce. Ce verbe est le même qui est utilisé pour parler de Jésus qui rend grâce lors de la dernière Cène (Lc 22,17.19). C'est le verbe qu'on utilise pour parler de l'Eucharistie. Ce samaritain guéri de sa lèpre, présente des attitudes d'un vrai disciple.

Naaman, le général Syrien, après sa guérison de la lèpre, reconnaît, rend grâce et promet d'adorer le Seigneur, le Dieu d'Israël seul. Le chrétien n'hésite pas de rendre grâce au Seigneur qui l'a choisi de se tenir en sa présence, pour lui rendre un culte. Puissions-nous, à notre tour, guéris de toute lèpre qui nous éloigne de Dieu et du prochain, rétablis dans notre dignité de fils de Dieu, lui rendre grâce toute notre vie.

Abbé Ildevert M. MOUANGA,
Grand Séminaire Cardinal Emile Biayenda, Brazzaville.

29e JOURNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES DE 3e ÂGE

L'hospice des vieillards Paul Kamba remercie les donateurs

Le 1er octobre de chaque année, l'humanité célèbre la Journée internationale des personnes de 3e âge. Pour commémorer cette 29e journée internationale sous le thème: *«Le voyage vers l'égalité des âges»*, la Caritas Sainte-Anne en collaboration avec le colonel Rémy Ayayos-Ikounga ont organisé vendredi 4 octobre 2019 une messe de remerciement avec tous les donateurs et bienfaiteurs du Centre d'accueil des personnes de 3e âge abandonnées (hospice des vieillards Paul Kamba). Au cours de cette messe, une collecte de fonds et des vivres a été organisée pour venir en aide aux pauvres.

Abbé Armand Kiyindou

La célébration eucharistique a été présidée par l'abbé Armand Kiyindou, curé-recteur de la Basilique Sainte Anne entouré de plusieurs concélébrants parmi lesquels: les abbés Christian Nganga, Job Mboukou, Mivec Sitou Tchissafou, tous vicaires de la paroisse Sainte Anne.

La Caritas Sainte-Anne en partenariat avec le colonel Rémy Ayayos-Ikounga a souligné Jean Marie Baboungou-Poaty, président de la Caritas paroissiale, remercient tous les donateurs et bienfaiteurs qui ne cessent d'accompagner les personnes âgées abandonnées à l'hospice des vieillards Paul Kamba. Il a aussi remercié tous les donateurs qui se sont engagés, en prenant à leur compte, certaines charges de l'hospice, allégeant ainsi la tâche de la Caritas Sainte-Anne: Mme Antoinette Sassou-Nguesso, épouse du chef de l'Etat, présidente de la Fondation Congo Assistance, pour la prise en charge sanitaire et funéraire des pensionnaires internes depuis deux décennies. Le colonel Rémy Ayayos-Ikounga, grâce à son élan de cœur et de générosité, a redonné la dignité aux personnes de 3e âge abandonnées, en reconstruisant et en équipant l'hospice des vieillards Paul Kamba. Le président de Caritas Sainte-Anne a rappelé qu'une somme de 8.993.575 F. CFA a été déjà collectée, sans compter les vivres de diverses natures.

Jean Marie Baboungou-Poaty, Jean Bosco Bonazebi (à l'extrême droite au 1er plan) et les personnes âgées

Dans sa prédication, l'abbé Armand Kiyindou a formulé une prière: *«Que Dieu rende au centuple tout ce que les donateurs et bienfaiteurs font pour se consacrer aux pauvres. La société oublie que les gens souffrent, que l'enseignement de Jésus-Christ, a-t-il soutenu, puisse éveiller la conscience des bienfaiteurs.» «Si nous avons reçu la grâce de Dieu, cette grâce nous l'a recevons pour que notre regard soit tourné vers les autres. Pensons aux pauvres. Que le Seigneur continue à éveiller votre sensibilité pour l'hospice Paul Kamba qui compte 20 pensionnaires et 200 bénéficiaires des dons»*, a-t-il signifié. *«Que le Seigneur continue à bénir tous les donateurs et les collaborateurs bénévoles de l'hospice,»* a confié l'abbé Armand Kiyindou.

Pendant la liturgie eucharistique, les sociétés, les associations et fondations à œuvre caritative, les mouvements d'apostolat de Sainte Anne ainsi que les donateurs et bienfaiteurs ont fait dons de vivres. Une collecte de fonds a été organisée à cet effet.

A l'issue de la messe, des diplômes de dévouement ont été remis à quatre collaborateurs bénévoles de l'hospice des vieillards Paul Kamba, parmi lesquels: Jean Bosco Bonazebi pour ses 30 ans de service et Jean Marie Baboungou-Poaty pour ses 21 ans.

Par la voix de l'abbé curé-recteur, les personnes âgées de Paul Kamba ont remercié les donateurs et bienfaiteurs pour leur générosité.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

XVe JOURNÉE MONDIALE DES SOINS PALLIATIFS

Programme de la soirée culturelle

Date: Samedi 12 octobre 2019
Lieu: Grande salle de l'ACERAC
Heures: 18H00 - 21H00
Thème: «Soins palliatifs: mes soins, mes droits»

Déroulement

18H00 - 18H30: Arrivée des invités
Animation par le groupe Fantastique à l'extérieur
Animation par la Chorale Living Water à l'intérieur

18H30 - 18H35: Mot d'accueil par le M.C.
18H35 - 18H55: Chorale Living Water (1)
19H00: Mot de circonstance
19H05 -19H20: Groupe les Tambours sans frontière (2)
19H25 - 19H35: Exposé du thème par le professeur Jean Bernard Nkoua Mbon
19H35 - 19H45: Le comédien (3)
19H45 - 19H55: Exposé du thème par M. Daphtone Lekebe Omouali
19H55 - 20H15: Choeur les Séraphins (4) et quête
20H15 - 20H35: Pièce Théâtrale
20H25 - 20H35: Groupe Fantastique (5)
20H35 - 20H45: Choeur les Séraphins (4)
20H45 - 20H55: Groupe Tam Tam sans frontière (2)
20H55 - 20H59: Mot de la bienfaitrice de la soirée
21H00: Mot de clôture par le Maître de cérémonie

Comité exécutif ACA

Ndlr: lire l'interview de sœur Thalina Kandza en page 11.

COMMUNIQUE

La secrétaire générale de la Commission épiscopale de l'éducation catholique (CEEDUC), annonce que la XVème session du Conseil national de l'Ecole catholique se tient cette année du 15 au 17 octobre 2019, au Centre interdiocésain des œuvres (CIO), à Brazzaville, face lycée Chaminade, sous le thème: *«L'Ecole catholique face aux défis de l'éducation à l'humanisme scolaire pour construire une civilisation de l'amour».*

Sont conviés à prendre part à ces assises: les directeurs diocésains, les coordonnateurs sectoriels, les coordonnateurs locaux, les partenaires de l'Ecole catholique et les directeurs chefs d'établissements de l'Ecole catholique de l'archidiocèse de Brazzaville.

Pour la secrétaire générale de la CEEDUC,
Raoul SIKA
Chef de service des Ressources humaines et des affaires administratives

CENTRE DE FORMATION ET D'INFORMATION SUECO

Chers Parents, chers étudiants, vous qui cherchez un cadre idéal pour les études : les inscriptions et réinscriptions sont ouvertes à Suéco pour :

- **Les Bacheliers, les filières suivantes : BTS & Licence Pro : – Management des Ressources Humaines - Banque et Finance - Génie Logistique et Transport – Marketing et Action Commerciale – Comptabilité et Gestion des Organisations – Assistant de Direction – Réseau et Télécommunication.**
  - ***Durée de la formation BTS : 20 mois + 2 mois de stage en entreprise***
  - ***Durée de la formation Licence pro : 10 mois + 2 mois de stage en entreprise***
- **Les non-bacheliers, les filières suivantes : CAP** : Pâtisserie – Hôtellerie – Cuisine – Secrétariat Bureautique.
  BP : Secrétariat Bureautique – Maintenance Informatique et Réseaux

  - ***Durée de la formation : Pâtisserie = 6 mois – Hôtellerie = 12 mois dont 2 mois de stage pratique – Cuisine = 11 mois dont 2 mois de stage en entreprise – Secrétariat Bureautique = 6 mois – Filière B.P = 9 mois***

Rentrée Académique 2019-2020 : Lundi 07 Octobre 2019

Suéco offre aussi des formations à la carte

- **Informatique (Word – Excel – Publisher – Power Point et autres logiciels à la demande)**
- **Anglais (Beginner level – Intermediate level – Advanced level)**
- **Musique (Piano – Guitare)**

Contacts : suecoeec@yahoo.fr / contact@sueco.org
Tél. (+242) 06.679.12.91 / 06.654.51.93
« Suéco, Former pour libérer l'Homme »

COMMUNIQUÉ

Les abbés Guy Noël Okamba et Ildevert Mathurin Mouanga, respectivement, recteurs des Grands séminaires de philosophie Mgr Georges Firmin Singha et de théologie Cardinal Emile Biayenda, informent tous les séminaristes inscrits pour le compte de l'année de formation 2019-2020 que la rentrée académique aura lieu le samedi 12 octobre 2019 à 17h 00.

La présence de tous est de rigueur.

Tarifs d'abonnement

Congo
6 mois
Retrait sur place: 15.600
Expédié: 23.400
1 an
Retrait sur place: 31.200
Expédié: 46.800

France, Afrique Francophone
91 Euros
182 Euros

Autres pays d'Afrique
96 Euros
192 Euros

Europe
96 Euros
192 Euros

Amérique-Asie
100 Euros
200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire. e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

ANNONCE

La société World Leader Solution crée votre entreprise: SARL ou SAS, ou SA en 24 heures; RCCM, 24 heures plus tard; SCIEN et SCIET, NIU, une semaine après.

Tél.: 06 920 9002.

ARCHIDIOCÈSE DE BRAZZAVILLE

Publication de bans

Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, annonce aux communautés paroissiales et religieuses de l'archidiocèse de Brazzaville que le samedi 12 octobre 2019, à 9h 30, Mgr Francisco Escalante Molina, nonce apostolique au Congo et au Gabon, ordonnera prêtres à la paroisse Saint Pierre Claver de Bacongo, les pères: Divin Maboundou Ngongo, Ephrem Uldaric Simba Mabika, Jack Harold Genest Alden Nkodia, Séverin Amos Mvouka, de la Congrégation du Saint Sacrement (sss).

L'archevêque invite les communautés paroissiales et religieuses de l'archidiocèse de Brazzaville à soutenir les futurs ordinands par leurs prières.

LES SOINS PALLIATIFS CÉLÈBRENT LEUR JOURNÉE

Entretien avec la Sœur Thalina Kandza de l'association «Accompagner»

Créée en 1996 par la Sr Eliane-Julienne Boukaka, ACA est une association d'accompagnement et de prise en charge des personnes malades en leur apportant des soins palliatifs. Il s'agit de leur redonner l'espoir de prolonger les jours de leur vie, quelle que soit la maladie, et à quelque phase qu'elle soit. A l'occasion de la célébration de la 15e Journée mondiale des soins palliatifs ce samedi 12 octobre, La Semaine Africaine s'est entretenue avec la Soeur Thalina Kandza, secrétaire générale adjointe et chargée de la communication de cette association.

Au fait, qu'appelle-t-on soins palliatifs?

**Les soins palliatifs sont des soins que l'on apporte aux malades incurables, en phase de fin de vie. Ils ont pour but de traiter certains symptômes, atténuer les douleurs, sans pour autant mettre en marge les membres de la famille mais d'assurer la prise en charge du malade afin d'éviter l'euthanasie, l'acharnement thérapeutique ou l'abandon thérapeutique.

On a l'impression que les soins palliatifs ne sont pas beaucoup connus des Congolais?

**Effectivement. Bien que l'ACA existe depuis 23 ans, et qu'elle promeuve de tels soins, ils restent inconnus sur le sol congolais, et même dans le continent africain, voire dans les pays fondateurs de diverses congrégations. Alors, aujourd'hui les responsables sont en pleine campagne de sensibilisation en vue de faire mieux connaître les soins palliatifs.

Quelles sont les raisons qui causent ce retard?

**Elles sont multiples. Premièrement, les gens ignorent les soins palliatifs et l'accent est beaucoup plus porté sur la guérison de la maladie. Et cette fixation occasionne de nombreux décès. Ces soins palliatifs figurent au cœur du processus du traitement, mais ils sont relégués à la seconde place par les soignants. Deuxièmement, la mobilisation est très faible en République du Congo où l'ACA (Accompagner) est l'unique association congolaise qui se déploie partout pour faire connaître les soins palliatifs. Donc la mobilisation nationale est très minime par rapport à la demande, parce que les soins palliatifs sont un besoin urgent en ce sens où des personnes malades à leur domicile ont besoin de soins. Troisièmement, il y a le manque d'implication des autorités pour décider et assurer la visibilité de l'association et des soins palliatifs. L'ACA n'est qu'une simple association; elle ne dispose pas d'un cadre juridique pour l'exercice de ses actions, ou pour les soins palliatifs: voilà autant de handicaps qui freinent le développement de l'association au niveau national.

Quelle est la collaboration et l'état d'esprit des soignants institutionnels à votre égard?

**Ce qui est vrai est qu'il y a des médecins qui travaillent avec nous; des médecins qui ont compris l'importance des soins palliatifs. Mais d'autres médecins que nous avons invités n'ont pas encore adhéré. L'implication des soignants actuellement n'est pas totalement comme nous le souhaiterions.

Que faut–il faire pour que l'adhésion de l'opinion nationale ait lieu?

Soeur Thalina Kandza

**Tout d'abord, il faut que la notion des soins palliatifs trouve une place dans l'esprit des gens tant malades que soignants. C'est à partir de là que la prise en charge des personnes malades sera faite de façon responsable jusqu'en phase de mort.

Quelle est votre attitude face aux folles dépenses faites pour organiser des funérailles?

**Cela nous indigne beaucoup, parce que lorsque nous nous rendons au domicile des malades , nous sortons de là bouleversées. Car beaucoup de malades sont négligés. Lorsque nous prenons la charge de traiter le malade, nous ne mettons pas de côté ses membres de famille. Ce qui est déplorable c'est que certaines familles ne répondent pas à nos appels. Mais s'il arrive que le malade meure, sa famille réapparaît et fait tout pour organiser des funérailles grandioses alors que de son vivant rien n'a été fait. Nous souhaitons que ce que type de comportement change.

Alors comment faire pour vous aider?

**La Journée mondiale des soins palliatifs a pour objectif de faire la collecte des fonds afin de permettre au centre de bien fonctionner. Nous avons également d'autres besoins, comme la construction d'une salle pour la cuisine des personnes malades hospitalisées ou à domicile, des vivres et des vêtements pour les personnes malades, le renforcement de notre pharmacie en médicaments divers et surtout des médicaments contre la douleur. Nous avons besoin aussi de 3 chaises roulantes, de 3 chaises percées, un lit complet réglable etc… ainsi qu'une ambulance.

Que va-t-il se passer ce samedi 12 octobre à l'occasion de la 15e Journée mondiale des soins palliatifs?

**Nous aurons deux grandes activités. La première activité sera la campagne de consultation gratuite de goutte épaisse et la prise de tension artérielle gratuite qui aura lieu du 10 au 17 octobre à la maison ''Aloha Congo'' située au N° 2 de la rue Mpangala (arrêt SGEC, à côté du Lycée Matsoua), à Brazzaville.

La deuxième activité est la soirée culturelle et la conférence-débat qui aura pour thème ''Les soins palliatifs: mes soins, mes droits ''qui se tiendra ce samedi 12 octobre 2019 de 18h00 à 21h00, dans la grande salle de l'ACERAC, derrière la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville. L'entrée est libre.

Nous invitons tout le monde; des personnes vivant avec la maladie grave, les professionnels de santé, les bénévoles, les citoyens… afin qu'ensemble, nous puissions bâtir.

Propos recueillis par
Albert S. MIANZOUKOUTA et Desteyvyle NKOU-NOUK'S *(Stagiaire)*

CENTRE HOSPITALIER ET UNIVERSITAIRE DE BRAZZAVILLE

Un guide d'embauche pour des ressources humaines de qualité

La 24e session ordinaire du Comité de direction du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B) s'est déroulée mercredi 9 octobre 2019, sous la direction du Pr. Jean-Rosaire Ibara, président de ce Comité. En présence de Sylvain Villiard, directeur général du CHU-B, et de son adjoint, le Dr Ulrich Judicaël Biez.

Une vue des membres du Comité examinant les documents

Le Pr. Jean-Rosaire Ibara a rappelé aux administrateurs la lourde responsabilité que le CHU de Brazzaville a devant la population congolaise en matière d'offre des soins de qualité. Il les a invités à un examen minutieux des documents soumis à leur approbation, et à prendre des décisions importantes pour le bon fonctionnement de l'établissement. De même, il a appelé la direction générale à présenter l'état des lieux du centre après six mois de gestion, et à établir les priorités et le plan d'action pour booster l'offre des soins au CHU-B.

Les administrateurs ont élaboré au cours des travaux l'agenda du prochain Comité de direction pour qu'il tienne compte des réformes proposées pour l'amélioration des soins. Ils ont en outre adopté, avec amendements, les procès-verbaux de la 23e session du Comité de direction du CHU-B du 12 octobre 2018, et celui de la première session extraordinaire du Comité de direction datant du 3 juin 2019, ainsi que le rapport d'activité de l'année 2018, le projet du budget exercice 2019 du CHU-B. L'un des moments forts de ces travaux a été l'adoption du projet de guide d'embauche qui permettra à cet établissement hospitalier de se doter des ressources humaines de qualité. Jugé capital, il permettra d'éviter les recrutements hasardeux sur des bases subjectives. Ce guide sera ainsi un véritable référentiel de bonne gouvernance des ressources humaines.

Toutefois, la question du compte administratif et financier a été renvoyée à la prochaine session, du fait de la réserve de la direction générale de la comptabilité publique.

Le président du Comité de direction a proposé à l'occasion des pistes de solutions s'articulant autour de certaines valeurs pour permettre au CHU-B de bien réaliser sa mission: la pertinence, l'excellence, l'imagination, la responsabilité individuelle et collective et l'éthique. Car, *«le CHU-B jouit d'une réputation assez mitigée auprès des usagers. Toutefois, cette image peut être améliorée par la qualité de ses services au regard de l'extraordinaire capital humain dont dispose le centre»*, a-t-il estimé.

Le Comité de direction est l'organe de prise de grandes décisions relatives à la gestion du centre hospitalier.

A.P. MASSAMBA

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les Caisses féminines de Sukissa et de Moukoundzi-Ngouaka ont élaboré leur plan d'actions

Après la tenue de leurs assemblées générales constitutives le 28 septembre pour la Caisse féminine du quartier Sukissa, dans le cinquième arrondissement de Brazzaville, Ouenzé, et le 1er octobre pour celle de Moukoundzi-Ngouaka, (arrondissement 1, Makélékélé) qui ont permis la mise en place des bureaux et des comités de gestion, les membres des bureaux se sont retrouvés en atelier samedi 5 octobre au siège du MOS, à Bacongo, pour élaborer leur plan d'actions annuels. Sous la supervision du Maître d'œuvre sociale (MOS) suivant une démarche participative permettant aux principales actrices de s'approprier cette initiative collective avec un certain niveau de responsabilité.

Pendant les travaux

Les membres des bureaux des deux Caisses ont défini leur plan d'action, en tenant compte du cadre stratégique élaboré en amont à partir non pas des bénéficiaires mais de l'état actuel des deux quartiers. Ce socle commun à l'ensemble des acteurs, qui donne une idée précise des efforts à consentir, des ressources à déployer et des compétences auxquelles ils doivent faire appel, a permis aux participants d'articuler leur plan d'actions annuel autour de trois axes stratégiques.

Pour le premier axe, les participantes ont défini le timing pour la préparation et le dépôt des dossiers administratifs (Statuts, règlement intérieur et procès-verbaux…) et le suivi de ces dossiers auprès des autorités administratives. Pour le troisième, elles ont défini la période de formation des membres en techniques de communication, en entreprenariat, en gestion administrative, comptable et financière d'une caisse de micro finance, etc. Et pour le quatrième enfin, elles ont déterminé la durée de sensibilisation des populations pour les ressources financières, l'organisation des collectes de fonds, le développement de partenariat…

Les deux Caisses se sont complétées en échangeant fructueusement. Le Pr Amadou Diop qui, de temps à autre, est revenu sur certains aspects pour recadrage et éclairage, s'est dit satisfait de ce que les participantes ont bien compris et assimilé la démarche concourant à asseoir ces Caisses qui ont pour ambition de financer les activités génératrices de revenus des femmes, tout comme de contribuer à l'épanouissement et au développement économique et social des deux quartiers. Des missions en parfaite adéquation avec les volets d'intervention du projet DurQuaP et du MOS.

Ces Caisse des femmes seront encadrées par ailleurs par la CAPPED et accompagnées par le DurQuaP et le MOS. Des défis à relever. Elles deviendront plus tard, selon Mme Sola, *«à l'horizon 2022, des institutions de microfinance.»*

Comment est née la CECF?

L'idée de la Caisse d'épargne et de crédit des femmes (CECF) est née lors de la formation en ingénierie sociale et en management territorial organisée par le MOS au profit des acteurs de développement des deux quartiers, Sukissa et Moukoundzi-Ngouaka, quartiers précaires retenus comme pilotes à Brazzaville, dans la cadre du projet DurQuap. Elle découle de l'une des principales contraintes rencontrées en matière de promotion du développement territorial: l'insuffisance de ressources permettant aux populations démunies de financer leurs petites activités afin de générer suffisamment de revenus pour vivre décemment et s'autofinancer. Face à cette difficulté, il a été imaginé un dispositif pouvant concourir à autonomiser les populations locales, en les organisant autour d'une association de solidarité, en mutualisant leurs ressources, moyens et besoins. Ainsi, les personnes affectées par le projet (PAP) et les autres bénéficiaires d'indemnisations pourraient placer les montants reçus dans un fonds commun; ce qui pourrait, au besoin, servir de mise de départ.

L'objectif visé est de promouvoir le développement économique local pour lutter contre la pauvreté en autonomisant, financièrement et économiquement, les populations concernées.

Pour ce faire, un atelier a été organisé dans chaque quartier, avec la participation des femmes leaders (chefs de zone, chefs de bloc, présidentes de mutuelle, commerçantes, transformatrices etc.). Il a permis d'échanger avec les femmes sur les procédures de mise en place d'une caisse de quartier

Pour rappel, le Projet de développement urbain et de restructuration des quartiers précaires (DurQuaP) est un projet du Gouvernement qui s'inscrit dans le prolongement du Projet eau, électricité et développement urbain (PEEDU). Il est financé et mis conjointement en œuvre avec la Banque mondiale pour une durée de cinq ans (2016 à 2021). Le projet DurQuap se fixe comme objectif principal de permettre la mise en place d'une stratégie simplifiée de restructuration qui pourra être répliquée et pilotée par les pouvoirs publics, avec le concours d'autres partenaires financiers.

Viclaire MALONGA

FAUNE

Un trafiquant présumé de produits d'espèces animales protégées aux arrêts à Sibiti

Un présumé trafiquant des produits d'espèces animales protégées a été arrêté le 7 octobre à Sibiti, grâce aux efforts conjugués des agents de la Direction départementale des Eaux-et-forêts de la Lékoumou et des éléments de la Gendarmerie nationale avec le concours du Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage (PALF). Il a été surpris en flagrant délit de trois queues et d'une dent d'éléphant, et d'une peau du python de Sebbae.

Le présumé trafiquant et son butin

De nationalité congolaise, cet individu serait un acheteur et revendeur des produits de faune dans la ville de Sibiti. Ses fournisseurs seraient des braconniers de plusieurs localités de ce département, comme Mokassi, Lefoutou… Il aurait l'habitude de revendre ses produits non seulement aux Congolais mais aussi aux citoyens d'autres pays, notamment la Chine.

L'homme a reconnu les faits qui lui sont reprochés: détention, circulation et commercialisation illégales des trophées issus des espèces animales intégralement et partiellement protégées, soit trois queues et une dent d'éléphant, une peau du python de Sebbae. Il encourt de lourdes peines pouvant aller jusqu'à cinq ans d'emprisonnement ferme.

A cause du braconnage, l'éléphant et le python de Sebbae sont menacés d'extinction au Congo. Pour lutter contre le trafic d'espèces protégées, le Gouvernement a pris depuis le 28 novembre 2008 une loi sur la faune et les airs protégés interdisant l'importation, l'exportation, la détention et le transit sur le territoire national des espèces intégralement protégées, tout comme de leurs trophées. Exception faite pour les besoins de la recherche scientifique assortie d'une dérogation spéciale de l'administration des Eaux et forêts.

Le Gouvernement, avec l'appui de ses partenaires, a redoublé par ailleurs de vigilance en traquant tous ceux qui contreviennent à la loi portant protection de la faune au Congo. Plusieurs présumés trafiquants des produits fauniques sont régulièrement interpellés, jugés et condamnés à travers le pays. Quatre audiences sont d'ailleurs prévues le 16 octobre 2019, à la Cour d'Appel de Ouesso, dans la Sangha: huit présumés trafiquants d'ivoires comparaitront devant les juges.

V.M.

ANNONCE

REPUBLIQUE DU CONGO

PROJET DEVELOPPEMENT URBAIN ET RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRECAIRES (DURQuaP)

Avis d'Appel d'offres (AA0) N°: CG – DURQuaP –085 – Tx – AON

Pays: République du Congo
Nom du Projet: Projet de Développement Urbain et Restructuration des quartiers précaires (DURQuaP)
Prêt n°: 8588 – CG
Nom du marché: travaux de réhabilitation du marché domanial de SOUKISSA à Brazzaville dans le cadre de la mise œuvre du projet DURQuaP

Appel d'offres: CG – DURQuaP –085 – Tx - AON
Date de Publication: le 11 octobre 2019.
Date de dépôt: 11 novembre 2019

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement pour financer le Projet de Développement Urbain et Restructuration des quartiers précaires «DURQuaP» et a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements éligibles au titre du Marché de travaux de réhabilitation du marché domanial de SOUKISSA à Brazzaville dans le cadre de la mise œuvre du projet DURQuaP.

2. L'Unité de Coordination du projet DURQuaP sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles pour exécuter les travaux de réhabilitation du marché domanial de SOUKISSA à Brazzaville dans le cadre de la mise œuvre du projet DURQuaP, en lot unique.

Une visite du site sera organisée par le DURQuaP le 17/10/2019 à 10 heures locales (heure d'arrivée à 9h 30 minutes au siège du projet. Les frais de la visite sont à la charge du soumissionnaire et non remboursables.

3. La procédure d'appel d'offres se déroulera conformément aux procédures d'appel d'offres international spécifiées dans les Directives relatives à la passation des marchés financés par les prêts de la BIRD ou les crédits de l'AID, édition janvier 2011 révisée juillet 2014; elle est ouverte à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères d'éligibilité, tels que définis dans les Directives.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Coordination du Projet DURQuaP et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse indiquée ci - dessous de 9 heures à 15 heures, heure locale.

5. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous contre un paiement non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA.
Le paiement devra être effectué par versement d'espèces au compte intitulé «CDco DURQuaP produit DAO» ouvert à la Banque CREDIT DU CONGO/Brazzaville en indiquant la référence de ce DAO dont les références sont:

Banque	Agence	Compte n°	Clé	IBAN	Domiciliation
30011	00020	90000182786	22	CG39 3001 1000 2090 0001 8278 622	CDco DURQuaP produit DAO

Le dossier d'appel d'offres pourra être retiré au secrétariat du Projet DURQuaP auprès de l'assistante dudit projet sur présentation de la preuve de paiement.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 11/11/ 2019 à 10 heures locales. La procédure de remise des offres par voie électronique ne sera pas permise. Toute offre reçue en retard sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent à l'adresse ci – dessous à 10 heures 30 minutes, heure locale.

7. Les offres doivent comprendre une garantie de l'offre d'un montant équivalent de dix millions (10 000 000) francs CFA, et elle sera libéllée en franc CFA (F.CFA)

8. Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans le dossier d'appel d'offres.

Une marge de préférence ne sera pas octroyée aux soumissionnaires éligibles. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

9. Les (le) Soumissionnaires sélectionnés devront terminer les travaux dans un délai de douze (12) mois calendaires (saison des pluies comprises) maximum à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est:

Secrétariat DURQuaP
A l'attention du Coordonnateur
Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 5ème étage Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya); Croisement Route de la Base militaire avec le Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO; BP: 14 729 – Brazzaville – République du Congo.
Tél: (+ 242) 06 667 22 29 /22 613 90 36 - Email: cepdurquapdggt@gmail.com

Le Coordonnateur

BATOUNGUIDIO

29E ANNIVERSAIRE DE LA RÉUNIFICATION DE L'ALLEMAGNE

Un concert de musique classique a marqué la commémoration

C'est à l'hôtel Radisson Blu de Brazzaville que l'ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne, Klaus Peter Schick, a organisé le vendredi 4 octobre 2019, en présence de différentes autorités diplomatiques, ministérielles et politico-administratives, la célébration de la Journée de l'unité allemande. Cette commémoration a été marquée par un concert de musique classique de l'Orchestre symphonique des enfants de Brazzaville (OSEB), accompagné de la chorale Burning Music.

L'ambassadeur d'Allemagne pendant son allocution

Josias N'Gahata à l'oeuvre

Dans son mot, M. Klaus Peter Schick a exprimé sa gratitude à l'égard de différentes autorités, qui ont honoré son invitation, en venant célébrer avec lui cette journée commémorative.

L'ambassadeur a fait un bref aperçu sur l'histoire de la République allemande. *«En 1986, des citoyens courageux ont abattu le mur et renversé une dictature. Dans l'Europe d'aujourd'hui, nous n'avons plus besoin de faire tomber les murs, mais pour faire avancer l'Europe, nous avons besoin de politiques prudentes et prévoyantes et de citoyens engagés dans l'idée commune de l'Europe»*, a dit-il.

Selon le diplomate allemand, seuls l'unité, le respect des droits de l'homme et les propres expériences des peuples sont des éléments capitaux pour mieux s'engager sur les valeurs démocratiques afin de surmonter l'isolationnisme dans le monde. Pour lui, ce n'est pas un repliement sur soi qui peut faire avancer les choses entre Etats, mais l'affermissement de la communauté qui fera avancer. *«Pour le faire, l'Allemagne, la France, le Japon et le Canada ont lancé l'alliance pour le multilatéralisme. Pendant la dernière assemblée générale des Nations Unies à New York, presque 50 Etats ont rejoint cette initiative. Le vrai multilatéralisme ne sert pas à cimenter le droit du plus fort, mais à créer des conditions idéales et équitables pour tous»*, a-t-il affirmé.

«La célébration de cette journée symbolique pour l'Allemagne montre qu'aucun progrès avéré n'est réalisable en faisant cavalier seul, car nous dépendons tous des autres», a souligné l'ambassadeur.

Après son allocution, l'OSEB, accompagné de la Chorale Burning Music, constitués d'une majorité des jeunes adolescents, ont apporté de la joie et de l'émotion par des chansons comme «Bana ya Congo» de Josys Toungamani, «Wenn ich ein voeglein waer» (chant populaire d'Allemagne), «Kalinka» (chant populaire russe), *«Ngiele ngiele mu nzila kongo»* (tradition kongo), et terminé par la chanson de Joseph Kabasele *«Indépendance cha cha»*, qui a rappelé aux différents peuples leurs efforts fournis pour accéder à l'indépendance.

L'Orchestre symphonique des enfants de Brazzaville est soutenu par l'ambassade d'Allemagne au Congo. Le responsable du centre d'initiation à la musique classique, Josias N'Gahata, souligne que ces enfants ont totalisé deux ans de formation et ils viennent aux répétitionx que deux fois dans la semaine, le samedi et le dimanche, de 14h à 17h. Ce centre de musique classique a pour but de faire connaître les valeurs de la musique classique au niveau national et international.

Du fait de l'évolution des enfants dans cet art, l'ambassadeur a fait comprendre qu'ils auront chacun d'eux un stage pour le perfectionnement de leurs compétences dans la musique classique.

L'orchestre Burning Music, tout comme l'Orchestre symphonique des enfants de Brazzaville, sont les structures de l'Association musique pour tous.

Issa BILAL-ECKY
(Stagiaire)

MUSIQUE CHRÉTIENNE

Belle Agniélé: 10 ans de carrière, 10 ans de volonté à poursuivre

A l'occasion de ses dix ans de carrière musicale, et des onze ans de la maison Miéré Claude Isidore (MCI) Productions qui la produit, la chanteuse chrétienne Belle Agniélé a livré un «concert cocktail dînatoire» le samedi 5 octobre dernier, à l'hôtel Ledger Maya-Maya, à Brazzaville.

Le groupe Le Rocher des âges

Placé sous le thème *«Le gospel au service du développement»*, ce concert qui a duré plus de deux heures, s'est déroulé en présence de M. Isidore Claude Miéré, le patron de MCI Productions. Il a été l'occasion, pour Belle Agniélé et le groupe Le rocher des âges, de faire déguster au public qui a répondu nombreux à l'appel, plus d'une dizaine de chansons de leur répertoire: «Matondo», «Il n'y a que toi», «Au nom de Jésus», «Conversion», «Fou de Dieu», «Nzambé monéné», «Oza ndzambé», «Doser», «Se koya», «Mosungi», «Kumama», «Musique divine», «Kolo bikamwa», etc.

«Dix ans de carrière, en tant qu'artiste, c'est pour moi une victoire. Mais Belle Agniélé ne va pas croiser ses bras. Elle va continuer à travailler, par la grâce de Dieu. Nous allons continuer à œuvrer dans le sens que le Seigneur nous recommande. Dix ans après, nous voulons faire les choses autrement; nous voulons que le gospel puisse jouer un rôle dans le développement de notre pays. Donc, dix ans après, Belle Agniélé va continuer à servir le Seigneur. Vous allez voir bientôt sur le marché mon nouvel album», a commenté la chanteuse, à l'issue de son spectacle qui a tenu toutes ses promesses.

«Mes sentiments, à l'issue de ce concert, c'est beaucoup d'allégresse de voir comment le Dieu-là que nous glorifions est fidèle. Il a été avec nous depuis le début, jusqu'à la fin; il nous a secourus; il est bon, il est merveilleux. On est quand même heureux, après dix ans, de voir que ce qui n'était rien du tout, au départ, a porté des fruits. Je suis le plus heureux. Pour Belle Agniélé, c'est placer le gospel au cœur du développement de la nation. Pour elle, ça va désormais être comme ça. Le développement de la nation repose sur des piliers, entre autres, l'éducation, et la santé. Donc, elle s'engage avec le groupe Le rocher des âges dans la sensibilisation pour la lutte contre la drépanocytose, aux côtés de la Première dame, Mme Antoinette Sassou-Nguesso, pour l'accompagner sur le terrain dans ce combat. Ce que Dieu nous a mis à cœur, c'est que nous devons désormais accompagner les grandes causes, faire du gospel pour mobiliser, sensibiliser, sauver», a, pour sa part, confié Isidore Claude Miéré.

Toujours dans le cadre de cette célébration, Belle Agniélé et son groupe se produiront le dimanche 13 octobre à la Préfecture de Brazzaville.

Le 7 septembre dernier, celle que l'on appelle à l'état civil Marvyne Dieutavie Belle Agniélé Mounguélé avait organisé un match de football loisir, doté d'une coupe, au Stade annexe Président Alphonse Massamba-Débat. Une rencontre qui avait opposé deux équipes de Ouenzé, le 5e arrondissement de Brazzaville, dont elle est native.

La chanteuse avait aussi organisé une journée de sensibilisation pour la lutte contre la drépanocytose.

Véran Carrhol YANGA

IN MEMORIAM

Basile LOUMOUAMOU «Deboulan»

10 octobre 1999 – 10 octobre 2019

Vingt ans après sa mort, sa famille et sa progéniture rappelle à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour notre illustre papa en cette date anniversaire. Des messes sont dites le jeudi 10 octobre , vendredi 11 octobre et samedi 12 octobre 2019 à 18h00 à la paroisse Saint Pierre Claver de Bacongo.

Que la lumière émise à ton baptême continue à éclairer ton âme

COMMUNIQUE DE REMERCIEMENTS

La famille LENGA remercie sincèrement Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, pour son implication intégrale dans les obsèques de notre très regretté père.

La famille dit merci, infiniment, au Chef de l'Etat.

COMMUNIQUE DE REMERCIEMENTS

La famille LENGA remercie sincèrement tous ceux qui ont, à travers des aides multiformes et des marques d'amitiés, exprimé leur compassion lors du décès de Monsieur Placide LENGA à Johannesburg, en Afrique du Sud, en date du 5 septembre 2019.

Que ce message soit le témoignage de notre profonde gratitude.

IN MEMORIAM

La veuve MOUSSETI NANA
née Rose BOUANGA

(8 octobre 2009 – 8 octobre 2019)

Voici dix ans, jour pour jour, que maman MOUSSETI NANA née Rose BOUANGA a quitté la terre des Hommes.

En ce triste anniversaire, la famille KONGO et les enfants MOUSSETI NANA prient tous ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir une pensée pieuse pour elle.

Que son âme repose en paix!

LANCEMENT OFFICIEL DE LA SAISON 2019-2020

Les fédérations sommées de remplir les conditions de l'agrément

Le ministre des Sports et de l'éducation physique, Hugues Ngouélondélé, a invité les responsables des fédérations qui ne l'ont pas encore fait, à se conformer à la circulaire relative à l'agrément et à la délégation de pouvoir aux fédérations sportives nationales au plus tard le 4 juillet 2020. Cette circulaire est, selon lui, l'un des textes essentiels à l'organisation du sport au Congo.

Hugues Ngouélondélé a lancé son appel mardi 8 octobre, au cours de la cérémonie de lancement officiel de la saison sportive 2019-2020 à laquelle ont participé tous les responsables du mouvement sportif national, avec à leur tête le président du Comité national olympique et sportif congolais (CNOSC), Raymond Ibata, et celui du Comité national paralympique, Simon Ibovi.

Le ministre a réaffirmé la volonté du département ministériel qu'il dirige *«d'entretenir des relations de partenariat stratégique avec le mouvement sportif congolais en vue de permettre aux athlètes de se hisser parmi les meilleurs du continent.»* Et dans le cadre de ce partenariat, il a souhaité que les fédérations jouent pleinement leur rôle *«en mettant en œuvre la redynamisation des ligues; la formation des jeunes et l'organisation des championnats toutes catégories d'âge, afin d'assurer une relève sûre et performante dans la durée; l'élaboration des projets sportifs pertinents et leur transmission au ministère dans les délais permettant d'engager les démarches administratives et financières nécessaires à leur bonne exécution».*

Quelques responsables du mouvement sportif national écoutant le ministre

A rappeler que 2020 coïncidera avec la fin de l'Olympiade en cours. Au terme de celle-ci seront renouvelés les comités exécutifs des fédérations. A ce sujet, le ministre a prescrit aux fédérations de se référer aux dispositions de la circulaire n°0877 relative au *«statut officiel»* des membres devant occuper certains postes. *«Je demande aux fédérations d'en assurer une application stricte»*, a-t-il dit.

Pour la nouvelle saison, le Comité national paralympique (CNP) souhaite participer aux 1ers Jeux paralympiques africains, qualificatifs aux grands Jeux paralympiques de Tokyo en 2020, pour garder la flamme qu'il a allumée la saison passée. *«Pour ces deux évènements sportifs, un accompagnement s'avère indispensable de votre part»,* a dit Jonas Bamana, secrétaire général du CNP, s'adressant au ministre.

Quant au président du CNOSC, Raymond Ibata, il a d'abord décrié la mauvaise préparation des athlètes, ce qui est la cause de leurs contre-performances dans les compétitions internationales. Il a ensuite intercédé en faveur des Jeux nationaux au moins un an avant les Jeux africains de 2023. *«Ce qui ferait une succession d'occasions test de nos athlètes avant les jeux olympiques de Paris 2024»,* a-t-il soutenu.

Jeannette Laure MAVOUNGOU et Issa BILAL-ECKY *(Stagiaires)*

FOOTBALL

Thaïlande et Congo font jeu égal à Bangkok

Parmi les matches amicaux disputés dans le cadre de la journée FIFA, le programme prévoyait Thaïlande-Congo, jeudi 10 octobre 2019 à Bangkok. Les sélections nationales des deux pays ont choisi le chemin du match nul (1-1). Menés au score dès la 35e minute de jeu (but de Dangda Teerasil), les Diables-Rouges du Congo ont évité la défaite en égalisant par Gaius Makouta (63e) entré en cours de jeu.

VOLLEY-BALL

Brazzaville fait le bonheur de la zone 4

La capitale congolaise sera une fois de plus l'hôte d'une compétition sous-régionale de volley-ball: les 6es championnats d'Afrique des clubs de la zone 4, en hommes comme en dames, qui se dérouleront du 17 au 28 octobre 2019 au Gymnase Henri Elendé. Les organisateurs espèrent qu'ils connaîtront un grand succès.

Il est bon de rappeler que les forfaits et autres désistements de dernière minute des pays organisateurs pour des raisons économiques créaient bien des handicaps à la régularité et à la crédibilité des championnats zonaux. Rares étaient les pays qui acceptaient ces dernières années de présenter leur candidature pour les abriter. Seul le Congo offre encore des assurances, notamment en raison de ces infrastructures sportives acquises à la faveur des 11es Jeux africains en 2015. Mais surtout parce que les dirigeants du volley-ball congolais, sensibles à leur discipline, veulent sauvegarder son évolution en Afrique centrale.

Ceci dit, pour la cinquième fois au moins en quatre ans, le Congo ouvrira encore ses portes, son attention et ses clameurs à une compétition de la zone 4. Cela confère une somme d'expériences considérable aux organisateurs locaux qui auront la charge de mener à bien les destinées de ce sixième rendez-vous zonal.

Sept équipes féminines et huit masculines se sont engagées pour ces championnats. En dames, les Congolaises de DGSP et de Kinda-Odzoho disputeront le trophée face aux Camerounaises de FAP de Yaoundé, aux Gabonaises de Funny de Libreville et à trois équipes de la RDC: La Loi de Kinshasa, Canon de Ndjili et VC Vita-Club de Kinshasa.

Côté hommes, le Congo sera représenté également par deux formations: Inter Club et Kinda Odzoho. Elles auront en face de fortes adversités: FAP de Yaoundé (Cameroun), TGV de Libreville (Gabon), BEAC de Bangui (RCA), VC Mwangaza (RDC), VC Inter (RDC) et VC Espoir (RDC).

L'arrivée de toutes les délégations est fixée au 17 octobre, la réunion technique au 18. Le démarrage officiel de la compétition est quant à lui programmé le 19 octobre.

D.D. MACKITA (Stagiaire) et G.-S. MAHOUNGOU

ATHLÉTISME

L'Afrique ne fait que reculer

Les championnats du monde qui se sont déroulés à Doha, du 29 septembre au 6 octobre, ont encore marqué une régression de l'Afrique par rapport aux championnats précédents en 2017, et les Mondiaux de Pékin, deux années plus tôt.

A Pékin, en 2015, les Africains avaient gagné 32 médailles dont 12 en or. Le Kenya était en outre devenu le premier pays du continent à finir en tête du classement des nations. Deux ans après, à Londres, ils ont remporté 28 médailles dont 10 en or; cette année à Doha le total est passé à 27 médailles dont 9 en or. C'est le plus faible total depuis 2009.

Comme d'habitude, ces médailles ont été obtenues pour la plupart dans les courses de fond et de demi-fond, à l'exception des médailles de bronze pour l'Ivoirienne Marie José Talou au 100m, de la Nigériane Ese Brune au saut en longueur, chez les femmes; et du Burkinabè Hugues Fabrice Zongo au triple saut, chez les hommes.

Les Africains ont remporté le marathon (Lelisa Desisa /Kenya, 2h10'40''), le 1500m (Timothy Cheruiyot/Kenya, 3'29''26), le 3000 m steeple (Conseslus Kipruto/Kenya, 8'01''35), le 5000m (Edris Muktar/Ethiopie, 12'58''85) et le 10.000 m (Joshua Cheptegei/Ouganda, 26'48''36); les Africaines, le marathon (Ruth Chepugetich/Kenya, 2h32'43''), le 3000m steeple (Beatrice Chipkoech/Kenya, 8'57''84), le 5000m (Hellen Obiri/Kenya, 14'26''72), le 800 m (Halimah Nakaayi/Ouganda, 1'58''04).

Lelisa Desisa /Kenya, champion du monde du marathon

Si les lauréats méritent, sans réserve, tous des applaudissements, que dire de l'ensemble de la participation, sinon qu'elle a été médiocre et somme toute décevante. A maintenant une année du rendez-vous olympique de Tokyo, il n'y a pas de quoi pavoiser.

Les causes de ce recul sont multiples. La plus visible est incontestablement la disparition totale de l'Afrique du Sud. Elle a terminé les Mondiaux avec un zéro pointé. Une première depuis 2007. Si Wayde Van Niekerk (200 et 400m) a déclaré forfait, Caster Semenya, exclue (en vertu des règles de l'IAAF relatives à la testostérone), où sont passés, par contre, le lanceur de javelot Sunette Viljoen et le sauteur en hauteur Luvo Manyonga?

Grosse déception aussi pour le Nigeria, le pays le plus peuplé du continent, réputé pour ses sprinters. Il n'a fait que de la figuration, en dépit du bronze (son premier podium depuis 2013) récolté par Ese Brume. Le Ghana et l'Île Maurice qui possédaient aussi des hommes rapides n'en ont plus. Quant au Congo, son lanceur de poids Franck Elemba est sur déclin. La plupart des pays africains sont étranglés par le manque d'argent. Autre handicap: plusieurs Africains ont vendu leur âme pour une poignée de dollars ou d'euros. Ils courent désormais pour le Canada, la France, le Qatar, etc. Et puis, trop de pays dépendent d'un seul athlète.

Neuf pays ont remporté au moins une médaille: le Kenya est monté cinq fois sur la plus haute marche du podium, l'Ethiopie et l'Ouganda deux fois. L'Algérie a remporté une médaille d'argent et cinq pays, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Maroc, Namibie et Nigeria, une médaille de bronze. Le constat s'impose: l'athlétisme en Afrique régresse.

G.-S.M.

FOOTBALL

L'Etoile du Congo paie pour la violence de ses fans

La Fédération congolaise de football (FECOFOOT) n'entend pas badiner avec la violence dans et autour des clubs. Sa commission d'homologation vient d'en faire la démonstration en infligeant un forfait à l'Etoile du Congo, assorti d'une grosse amende: 1.075.000 francs CFA! Parce que ses supporters ont fait une démonstration de violence lors du match contre Patronage Sainte-Anne.

La commission d'homologation a trouvé ce type de comportement dérangeant. Elle a écrit notamment, pour justifier sa décision et d'autres encore: *«Il ressort des rapports des officiels qu'à la fin du match, les supporters et sympathisants de l'équipe Etoile du Congo ont jeté des pierres, des bouteilles pleines d'urines, des chaises en plastiques, des morceaux de planches et fers à l'entrée du tunnel ayant atteint la main gauche du premier assistant; cassé les lames des fenêtres du hall des vestiaires; détruit les toilettes des vestiaires des officiels, sur instigation du supporter au pseudonyme Kabila».* L'Etoile du Congo doit aussi supporter *«les dommages causés par cette agression»*. Ce n'est pas tout: 1 point lui est retiré sur le classement général. Quant à ce monsieur Kabila, il est suspendu pour 4 ans *«avec interdiction d'assister aux matches officiels organisés par la FECOFOOT, la LINAFOOT et les ligues départementales»*

Mais l'Etoile du Congo n'est pas la seule équipe à avoir subi la foudre de la commission d'homologation de la FECOFOOT. L'école buissonnière a coûté 450.000 francs CFA à l'AS Cheminots.

Mais pour la même raison, FC Kondzo ne se voit curieusement infligé que de 300.000 francs CFA d'amende. Deux poids deux mesures? La commision devrait donner des explications. Bref, presque toutes les équipes ploient sous une amende plus ou moins grosse.

équipe: Michel Samba (RCB) et Magloire Mfutila (Diables-Noirs), Jacques Nsana (Patronage Sainte-Anne) et Cedrick Nanitélamio (Etoile du Congo), Jean-Eloi Mankou (CARA) et Elie Roger Ossété (Tongo FC). Les cartons écopés par les joueurs sont aussi assortis d'une amende. De même que les gens n'ayant pas qualité de s'asseoir sur le banc de touche ou ayant usurpé une fonction sur la feuille de match. La liste des cas n'est pas exhaustive...

Etoile du Congo-Patronage Sainte-Anne : des fans ont pénalisé leurs joueurs

L'argent, la Commission d'homologation en voit partout et elle le prend partout où elle le voit. Même le fait que deux entraîneurs adverses oublient de se serrer la main (dans le strict respect du fair-play), avant et après le match, est passible d'une amende: 50.000 francs CFA! Six entraîneurs ont fait écoper cette amende à leur *«On a l'impression que l'argent que lui rapportent les spectateurs aux guichets ne lui suffit plus»,* a réagi un dirigeant offusqué. Et un officiel fédéral de rétorquer: *«C'est cet argent qui permet de faire vivre, en partie, notre boîte»!*

Jean ZENGABIO

Lettre ouverte à Monsieur Serge Blaise Zoniaba, Ministre de l'Energie et de l'Hydraulique

Monsieur le Ministre,

Plus que quelques mois, nous serons en 2020. Ce qui signifie que les personnes nées en 1960 auront 60 ans en 2020, autant que la République. 60 ans, c'est l'âge de la maturité, l'âge de la sagesse, l'âge de la moisson. 60 ans d'âge, ça se fête ! Et la plupart des pays africains, dont le Congo, ne seront pas en marge de cette fête de leur anniversaire marquant non seulement, leur longévité mais surtout la souveraineté et la liberté, au nom de l'indépendance.

Mais, Monsieur le Ministre,
N'est-ce pas là un agonisant qui ose se moquer de la morgue, au regard de l'absence d'un minimum de bien-être social et matériel, symbole de misère de sa population ? Comment pouvez-vous comprendre que le personnage Congo sente aussi mauvais au point qu'il soit frappé d'ostracisme ? L'eau et l'électricité sont devenues des denrées rares, sinon inexistantes. La meilleure façon d'avoir de l'eau dans les foyers congolais, c'est lorsqu'il y a abondance des pluies, où les récipients et les bidons qui gisent sur les conforts des salons sont pleinement remplis. Et cela constitue une garantie de quelques jours. Les robinets sont devenus des véritables monuments dans des parcelles. Non pas seulement un ornement inutile, mais il n'y a pas d'eau. Quel sacrilège Monsieur le Ministre ! Quelle est votre impression, face à ces hommes, ces femmes et ces enfants qui effectuent des voyages à la recherche de l'or bleu à Brazzaville ou à Pointe-Noire ? Comment agissez-vous lorsque vous voyez le poste téléviseur qui projette des images filmiques où l'on voit toute une famille chargée de bidons à la recherche de l'eau, d'un quartier à un autre ?

Monsieur le Ministre,
Je suis un intellectuel qui se sait être grand, devant l'incertitude du peuple. En effet, un intellectuel n'est ni un laudateur ni un homme pantin, mais il est celui qui produit une réflexion qui éclaire la société. Je le suis. Et je crois l'être.
Depuis que vous avez pris la commande de ce ministère, la misère en eau, en électricité fait souffrir les Congolaises et les Congolais. Les coupures d'électricité sont devenues un menu quotidien et mensuel dans les institutions comme l'Université Marien Ngouabi *«Lieu où s'élabore le miel de la connaissance»*, dans des maisons et quartiers qui s'alternent du matin au soir. Dans des hôpitaux, lieu où l'on sauve

Célestin Désiré Niama

des vies humaines, sont devenus un mythe de la caverne. Par exemple, j'ai eu l'occasion de lire dans La Semaine Africaine, journal bihebdomadaire catholique, n° 3913 du mardi 10 septembre 2019, à la page 15, un titre assommant sur un fait dramatique de société intitulé un *«assassinat»* au CHU: *« l'électricité nous a trahis… »*, Où le journaliste Paul Dah, écrit : Guy Robert Akouli, conseiller en entreprise, cadre d'une association professionnelle locale et militant chrétien engagé, a subi deux interventions chirurgicale crâniennes pour soulager des maux de tête qui le tourmentaient depuis plus de deux mois et qui ont fini par former des hématomes au cerveau. Après une semaine de coma profond, Guy a été récupéré et placé sous coma artificiel. Ce qui a donné un peu d'espoir à tous : épouse, enfant, famille, collègues, amis et connaissances. Les doutes qui planaient sur la capacité du CHUB à pouvoir exécuter une opération aussi délicate que la neurochirurgie, avaient commencé à se dissiper pour laisser la place à de la connaissance pour nos médecins qui, sont aussi compétents que les autres. Une semaine après, les infirmiers annoncent le sevrage, puis la préparation au réveil. (…) Mais c'était sans compter avec les pannes de courant dans notre ville.
En effet, le 2 septembre 2019, aux environs de 23h15, Desi qui dormait a été réveillée par sa tante lui annonçant : *«Le courant est parti»*. Prise de panique, Desi se met à pleurer, priant Dieu pour que le rétablissement de l'électricité dans les secondes qui suivent. Mais non… Il fallu attendre quinze minutes. Quinze longues minutes. Toute une éternité quand on sait qu'il y a des vies en danger. Quinze autres minutes plus tard, une infirmière arrive pour demander deux draps à la famille Akouli. Desi ne comprend pas et décide de rentrer de force. C'est à ce moment qu'elle trouve le médecin neurochirurgien, le docteur B., debout, perdu, sans parole, entouré de X, infirmier, autour du lit de Guy, un lit en apparence bien équipé des appareils modernes de réanimation. *«Le courant nous a trahis ; on a tout fait pour le réanimer, mais hélas…»* (…) Hélas ? Comment se fait-il que ni le CHUB, ni la Société Energie Electrique (EEC) ne soient capables de comprendre que ce service est sensible et qu'il est admissible d'avoir une panne de courant fantaisiste à ce niveau ?

Monsieur le Ministre,
Personne de votre cabinet, encore moins vous-même, n'a pu convoquer une conférence de presse pour expliquer et demander par la suite des excuses à la famille éplorée. Finalement, il y a plusieurs cas similaires dans nos hôpitaux. Quelle politique menez- vous pour résorber cette pandémie, désormais plus que le Sida, afin de soulager les Congolais sevrés du bonheur social ? Moi, à votre place, je démissionnerais, au lieu de faire du tourisme (ce n'est point une insulte), comprenez moi. Ce sont les maux que vous avez trouvés lors de votre nomination, que vous n'arrivez pas à enrayer.
Les fonctionnaires congolais ne font plus le marché à la trentaine pour garder les vivres dans leurs congélateurs, devenus des monuments ou des épaves. Parce que ces derniers évitent que ces vivres pourrissent.
Avez-vous la maîtrise des prospections des foyers qui n'ont plus d'eau et d'électricité ou du nombre des coupures d'électricité par jour dans les différentes villes du pays ? Avez-vous la parfaite maîtrise du nombre de transfos, aujourd'hui devenus des monuments dans les quartiers, méritant d'être remplacés pour rétablir la lumière ?

Monsieur le Ministre,
En plein vingt unième siècle, ne pas avoir de l'eau qu'est la vie et de l'électricité, signe de développement, n'est ni plus ou moins que l'oraison funèbre d'un peuple. C'est pourquoi, je suis entièrement d'accord avec Monsieur Léca Atondi Mon-Mondjo, qui rend, après analyse, un verdict sans appel, où il dit : *«Le Congo est un pays de perpétuelles pénuries : eau, essence, électricité, oignons, etc.»*. A-t-il menti ? Non. Alors que les contribuables Congolais s'acquittent, tous les jours, de leurs quittances d'eau et d'électricité.
C'est dans cet esprit de fraternité et d'humanisme que je vous demande personnellement, sans attendre le moindre remaniement du gouvernement, de prendre votre courage de rédiger votre démission. Car vous avez complètement et absolument failli dans votre tâche.
Cordialement.

Célestin Désiré NIAMA
(Observateur de la vie politique en Afrique)

Fait à Brazzaville, le 03 octobre 2019.

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité – Travail – Progrès

BANQUE MONDIALE

MINISTERE DU PLAN DE LA SATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES
Unité de Coordination du Projet - Courriel: pstatcongo@gmail.com

N° Avis : AMI N°015/PSTAT MANIFESTATIONS D'INTERET/DMI/C/19

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS

POUR LE RECRUTEMENT DES CONSULTANTS D'APPUI AUX REFORMES DES PROGRAMMES DE FORMATIONS ET A LA MODERNISATION DU CENTRE D'APPLICATION DE LA STATISTIQUE ET DE LA PLANIFICATION (CASP)

1.Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement additionnel de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) pour la poursuite de la mise en œuvre des activités du « Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant :: «Appui aux réformes des programmes de formations et à la modernisation du Centre d'Application de la Statistique et de la Planification (CASP)».
2.Le présent avis à Manifestation d'intérêt est destiné à recruter une équipe de consultants individuels dans l'objectif global est de doter le CASP de nouveaux textes et programmes de formation aux standards internationaux.
Spécifiquement, il est question de :
* Effectuer une évaluation institutionnelle, organisationnelle et fonctionnelle du CASP ;
* Doter le CASP des nouveaux textes institutionnels (projet de loi, décret et statuts) ;
* Réaliser un diagnostic approfondi des domaines/disciplines pertinent(e)s non pris(e)s en compte dans les programmes d'enseignement et proposer un plan d'action d'amélioration ;
* Harmoniser les programmes du CASP avec ceux de l'institut sous régional de la statistique et de l'économie appliquée (ISSEA) du Cameroun ;
* Proposer des filières de formation pour aboutir à terme aux formations qui s'apparentent aux Ingénieurs des Travaux Statistiques (ITS) et aux Ingénieurs Statisticiens Economistes (ISE) ;
* Ouvrir un cycle préparatoire aux concours internationaux de statistique ;
* Mettre à contribution des compétences aussi importantes que l'Institut National de la Statistique, les formateurs du CASP, les anciens étudiants du CASP, les représentants des entreprises et autres personnes ressources en vue d'identifier les exigences du marché du travail non pris en compte dans les programmes du CASP.

3.Mandat des consultants
Placée sous l'autorité du Directeur général du CASP, l'équipe des consultants a pour principales missions de :
* réaliser une évaluation institutionnelle, organisationnelle et fonctionnelle du CASP;
* Elaborer le projet de loi, de décret et des nouveaux statuts pour le CASP ;
* Identifier les faiblesses des programmes d'enseignement en cours ;
* Elaborer les nouveaux programmes de formation pour les trois niveaux de formation;
* appuyer la direction générale du CASP dans la conception et la mise en œuvre des réformes ;
* réadapter les enseignements aux besoins actuels par l'entretien des relations étroites avec les organismes de recherche, les partenaires et autres institutions de statistique ;
* proposer l'ouverture des filières s'apparentant aux formations des ITS et des ISE avec des indications précises sur les contenus notionnels ;
* préciser les profils des formateurs susceptibles d'intervenir au CASP suivant les enseignements ;
* identifier les reformes prioritaires à mettre en œuvre ;
* définir les équipements informatiques dont doit disposer le CASP ;
* proposer un plan d'action pour la mise en œuvre des réformes.

4.Profil des consultants
Deux (2) consultants formeront l'équipe dont un expert en suivi évaluation spécialiste en évaluation institutionnelle et un spécialiste dans l'élaboration des programmes de formation :
* Le Spécialiste en Réformes des programmes de formation doit :
* posséder un diplôme en sciences économiques, statistiques, planification ou gestion (bac+5) d'une université/école reconnue;
* avoir occupé un poste de Directeur général ou de responsable dans la gestion des programmes de formations (initiale et continue) dans une école de statistique ;
* justifier d'une expérience professionnelle d'au moins dix (10) dans la gestion des programmes de formations ;
* avoir réalisé au moins une mission similaire ;
* avoir une connaissance des réformes des programmes de formations dans les écoles statistiques ;
* avoir une bonne connaissance des systèmes statistiques nationaux ;
* avoir une bonne connaissance des écoles statistiques africaines ;
* avoir de bonnes capacités de communication écrite et orale en français ;
* avoir une expérience dans les pays en développement ;
* justifier d'une compétence dans l'utilisation des logiciels statistiques (SPSS, CsPro, STATA, etc.) ;
* justifier d'une compétence dans l'utilisation des logiciels MS Office (Word, Excel et PowerPoint) ;
* être entièrement disponible durant la période de la mission ;
* justifier d'une expérience dans la conduite des groupes ou avoir occupé les fonctions de directeur/coordonnateur dans une structure à vocation de formation ou de recherche.
* Spécialiste en évaluation institutionnelle, organisationnelle et fonctionnelle doit :
* posséder un diplôme en sciences économiques, statistiques, planification ou gestion (bac+5) d'une université reconnue;
*, justifier d'une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans en suivi et évaluation et spécifiquement en suivi évaluation de la mise en œuvre des réformes des programmes de formations ;
* avoir réalisé au moins deux (2) missions similaires ;
* avoir une bonne connaissance des systèmes statistiques nationaux ;
* avoir une bonne connaissance des écoles statistiques africaines ;
* avoir de bonnes capacités de communication écrite et orale français ;
* avoir une expérience dans les pays en développement ;
* justifier d'une compétence dans l'utilisation des logiciels statistiques (SPSS, CsPro, STATA, etc.) ;
* justifier d'une compétence dans l'utilisation des logiciels MS Office (Word, Excel et PowerPoint) ;
* être entièrement disponible durant la période de la mission.

5.La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissements (FPI) de la Banque Mondiale (version de Juillet 2016, révisée en Novembre 2017 et Août 2018).
6.Les consultants intéressés peuvent obtenir les termes de références de la mission à l'adresse ci-dessous ou par courriel : pstatcongo@gmail.com , de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures (heures locales) du lundi au vendredi.
7.La mission s'effectuera en trois phases. La durée totale de la mission est de deux (2) mois et vingt-cinq (25) jours, soit trois (3) mois hors délais de validation des rapports
8.Les manifestations d'intérêts doivent être écrites en langue française et être déposées à l'adresse ci- dessous ou par courriel au plus tard le 25 octobre 2019 (à minuit heure locale) et porter clairement la mention du poste sollicité

Bureau Passation de Marchés
A l'attention du Coordonnateur
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES_UNITE DE COORDINATION DU PROJET, À BRAZZAVILLE, DERRIÈRE L'AMBASSADE DES ETATS UNIS D'AMÉRIQUE AU CONGO, BLOC1, PARCELLE 70/59 BIS, ARRONDISSEMENT 2 BACONGO
Tél : +242 22 613 31 08 : pstatcongo@gmail.com

AVIS DE RECRUTEMENT

DIRECTEUR BANQUE DIGITALE

La Banque Postale du Congo (BPC) recrute un Directeur de la Banque Digitale de nationalité congolaise

Candidatures féminines est aussi encouragées

Missions :

Rattaché à la Direction Générale, membre du Comité de Direction, il gère régulièrement un grand volume d'activités opérationnelles essentielles. Il pilote ainsi tout ou partie des ressources techniques internes ou externes et prestataires externes.
Ses principales missions sont les suivantes :

- Concevoir, déployer, suivre la stratégie Digitale et multicanale de la Banque;
- Superviser le programme de Transformation digitale ;
- Mettre en place l'élaboration et la mise en oeuvre d'un plan d'actions global digital en relation avec le business, la DOSI et la Direction Générale (ex : applications mobiles, gestion du réseau social interne et des réseaux externes, changement des solutions informatiques ...);
- Analyser le marché et le comportement client et Concevoir les nouveaux produits et services Digitaux en adéquation avec la stratégie de la Banque ;
- Effectuer la gestion, le suivi et le reporting relatifs au périmètre Digital (Produits, Projets, P&L, Relation client).
- Déployer les projets en interne auprès des différents services et chefs de projets et coordination des équipes ;
- Mettre en place des modèles précis de performance et un plan d'exécution sur mesure ;
- Définir le budget et de sa répartition pour la bonne réalisation des objectifs ;
- Manager des équipes webmarketing et des équipes techniques ;
- Réaliser une veille régulière : il est attentif à toutes opportunités et impacts qu'offre le numérique dans sa diversité ;
- Stimuler l'innovation.

Profil recherché :

- Formation technologique avancée bac+5 ;
- Diplôme d'école de commerce avec une spécialisation en webmarketing ;
- Masters specialisés en management, marketing ou webmarketing ;
- Bonne connaissance des risques liés au métier ;
- Diplôme d'école d'ingénieur, notamment en informatique ;
- Parfaitement bilingue (français et anglais);
- Capacité d'analyse et de synthèse ;
- Capacité à manager une équipe ;
- Respect et application des procédures et normes règlementaires ;

Conditions de travail :

- Type de contrat : **CDI** ; - Travail à **temps plein**
- Bonne rémunération ; - Période d'essai : **3 mois**
- Lieu de travail : **Brazzaville** ;
- Avantages sociaux prévus dans la convention des Banques et Assurances.

Banque Postale du Congo

Postulez en ligne : CV + Lettre de motivation

Seules les canditatures envoyées à l'adresse électronique :
recrutement@banquepostale-congo.com seront prises en compte.
Période de soumission : du 09 au 31 octobre 2019.

www.banquepostale-congo.com

Notre ambition : votre réussite